

Université de Montréal

La Guerre civile espagnole. L'influence du Québec sur les politiques du
gouvernement fédéral.

par

Martin Pichette

Département d'histoire

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M.A.)

Décembre 2009

© Martin Pichette, 2009

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

La Guerre civile espagnole. L'influence du Québec sur les politiques du
gouvernement fédéral.

Présenté par :

Martin Pichette

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Michael J. Carley, président du jury

Jacques Rouillard, directeur de recherches

Stéphane Paquin, membre du jury

Décembre 2009

SOMMAIRE

La politique extérieure canadienne en regard de la Guerre civile espagnole fut adoptée en juillet 1937. Le gouvernement canadien adopta une politique de neutralité analogue à celle pilotée par la Grande-Bretagne à travers le Comité de non-intervention. Il promulgua un embargo sur l'exportation d'armes de toutes sortes sur le territoire espagnol, et ce, aux deux belligérants. De plus, avec la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, Ottawa criminalisa l'engagement volontaire sur toutes ses formes, plus particulièrement le Bataillon Mackenzie – Papineau, ramification canadienne des Brigades Internationales.

Au Québec, cette guerre fut fortement ressentie. Les élites traditionnelles et le clergé catholique anathématisent le Front Populaire espagnol en l'assimilant au communisme soviétique, et se solidarisent avec leurs coreligionnaires espagnols. Selon Ernest Lapointe, bras droit de Mackenzie King au Québec, Ottawa doit tenir compte du courant conservateur chez les Québécois francophones afin de prévenir une crise domestique pouvant avoir des conséquences sur l'unité nationale. Mais la politique étrangère du Canada à l'égard du gouvernement républicain espagnol n'a que partiellement été influencée par la réaction clérico-nationaliste au Québec. Elle est bien davantage le résultat de l'alignement du Canada sur la politique étrangère britannique.

Mots-clés : CANADA, QUÉBEC, GUERRE CIVILE ESPAGNOLE, POLITIQUE ÉTRANGÈRE, ANTICOMMUNISME, CLÉRICO-NATIONALISME, BRITANNISME.

ABSTRACT

The Canadian foreign policy in view of the Spanish Civil War was adopted on July 31th. The shilly-shallying of Ottawa related to his politic is questionable in regard of the motivations that guided the federal gouvernement. The Canada adopted a neutrality position, similar to the one of Great Britain, decided by the Non-intervention Committee. Like London, Ottawa voted a weapons embargo on both sides of the belligerents. Also, with the *Foreign Enlistement Act*, it was criminally forbidden to go to fight in Spain. The law applied on both sides, but was aimed especially to prevent the making of the Mackenzie-Papineau Batallion, the Canadian branch of the International Brigades. These acts dedicated the neutrality of Canada.

In Quebec, this war was deeply felt. The traditional elites and the catholic clergy assimilated the Spanish government to Soviet communism and showed solidarity with the Spanish Catholic Church. According to Ernest Lapointe, the main minister in Quebec, Ottawa should deeply take into account the conservative movement in Quebec to prevent a domestic crisis that could endanger the national unity. But the foreign policy of Canada was only partially influenced by the clerico-nationalist reaction in Quebec; it was much more dictated by the following of the British foreign policy.

Key words : CANADA – QUEBEC – SPANISH CIVIL WAR – FOREIGN POLICY
– ANTICOMMUNISM – CONSERVATISM - NATIONALISM – BRITANNISM

REMERCIEMENTS

D'emblée, je souhaite remercier mon directeur de recherches, M. Jacques Rouillard, qui a, de par son expertise et son érudition, contribué de façon significative à ce mémoire. Monsieur Rouillard a su contrôler mes multiples extrapolations, afin de circonscrire ma recherche et de donner à mon mémoire cette forme finale, dont je suis très fier.

Je tiens aussi à souligner le soutien fondamental de ma compagne Valérie, qui a su faire preuve d'une incommensurable compréhension en regard des hauts et des bas que peuvent susciter un tel projet. Valérie et moi allons prochainement fonder une famille, avec ce petit être en gestation en elle, attendue avec impatience pour le mois de mai 2010.

De par leurs encouragements, les membres de la famille de ma compagne ont également contribué à ce projet. Je fus tout de suite accepté comme un membre de la famille à part entière, ce qui est pour moi un honneur. Merci Rita, Guy, Joanie et Marie-Pier !

Merci également à mes nombreux amis pour leur soutien, en particulier Benoît Henry, qui m'a fait réaliser que j'étais un passionné d'histoire et a, de cette façon, donné le coup d'envoi intellectuel à ce projet.

Enfin, merci du fond du cœur à ma famille : Michel, Steve, Chantal, Nancy ainsi qu'à mes neveux et nièce. Malgré les nombreux kilomètres nous séparant, vous me donnez force et courage et je pense à vous quotidiennement. Je termine en soulignant la contribution toute particulière de ma mère Sylvie (et future grand-maman !) à ce projet, qui a toujours été pour moi une source d'inspiration inépuisable. D'ailleurs, c'est à elle que je dédie ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iii
ABSTRACT	iv
REMERCIEMENTS	v
TABLE DES MATIÈRES	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Les années trente au Québec	
1- Transformations structurelles, crise économique et tumulte idéologique	10
2- La crise économique de 1929 et ses conséquences	13
3- Pouvoir spirituel et temporel au Québec avant l'arrivée de Maurice Duplessis.....	15
4- Le péril communiste	20
5- Pouvoir spirituel et temporel sous l'Union nationale de Duplessis ...	24
CHAPITRE 2 : Le Québec et la Guerre civile espagnole	
1- Les journaux canadiens français et la Guerre civile espagnole	29
2- La création du CMTC	38
3- La visite de la délégation du Front populaire espagnol à Montréal ...	41
4- Grandes manifestations anticomunistes au Québec	50
CHAPITRE 3 : L'influence du Québec sur la politique canadienne	
1- La représentation politique du Québec au niveau fédéral	59
2- Ernest Lapointe et le Québec sous Duplessis	61
3- L'entrée au Canada des quatre plénipotentiaires espagnols	66
4- Le Bataillon Mackenzie-Papineau	70
5- Les doléances de Duplessis	73

CHAPITRE 4 : La politique étrangère du Canada face à la Guerre civile espagnole

1-	Le ministère des Affaires extérieures et la Guerre civile espagnole	81
2-	Internationalisation de la Guerre civile espagnole	89
3-	Le Comité de non-intervention	92
4-	Le Parlement canadien et l'adoption de la <i>Loi sur l'enrôlement à l'étranger</i>	94
CONCLUSION		107
BIBLIOGRAPHIE		114

La Guerre civile espagnole : l'influence du Québec sur les politiques du gouvernement fédéral

La Guerre civile espagnole, qui a ravagé l'Espagne de 1936 à 1939, fut fortement ressentie par les Québécois malgré qu'elle s'est produite de l'autre côté de l'Atlantique. Cette guerre survient après les élections de février 1936 en Espagne, qui portèrent de justesse au pouvoir un gouvernement de Front populaire, coalition politique hétérogène impliquant des socialistes, des communistes et des libéraux¹. Tous ont un point en commun : la volonté de transformer l'Espagne et de la libérer de ses structures archaïques et féodales reposant sur le pouvoir de l'Église, de l'armée et de l'aristocratie terrienne. Le 17 juillet 1936, des généraux nationalistes, dont notamment le général Francisco Franco², tentèrent sans succès un coup d'État (golpe) qui allait se transformer en conflit armé. Les *golpistes* allaient constituer une Junte de défense nationale et refuser catégoriquement toute forme de médiation avec le gouvernement. La

¹ Les anarchistes appuyèrent le Front populaire à la condition que le gouvernement libère les prisonniers des échecs des insurrections de Madrid, Barcelone et de la Commune des mineurs dans les Asturies. Ultérieurement, les anarchistes feront leur entrée dans le gouvernement Caballero, soit le 4 novembre 1936.

² Parmi ces généraux figuraient également Emilio Mola, Gonzalo Queipo del Llano et Miguel Cabanellas Ferrer.

Guerre civile espagnole allait se terminer le 1^{er} avril 1939 par l'annonce par Franco de la capitulation de l'armée républicaine espagnole.

De façon générale, ce conflit fratricide opposa deux Espagne : l'une catholique, nationaliste, traditionnelle et rurale ; l'autre laïque (voire anticléricale), républicaine et urbaine. Progressivement, des dissensions au sein des républicains opposeront, notamment pendant les « troubles de mai 1937 à Barcelone », les milices anarchistes au gouvernement espagnol³. Enfin, la Guerre civile espagnole allait exacerber les velléités autonomistes basque et catalane.

La Guerre d'Espagne fut un conflit qui cristallisa l'effervescence idéologique caractéristique des années trente dans plusieurs pays. Véritable laboratoire condensateur de ces temps de crise, l'Espagne fut le théâtre d'une guerre fratricide ayant causé la mort de plus de 600 000 personnes⁴, sans compter les exécutions politiques commises jusqu'en 1943 contre les opposants au régime franquiste. L'historien britannique Antony Beevor caractérise la Guerre civile espagnole comme étant une guerre mondiale par procuration, en raison des interventions étrangères dans le conflit. Le corps expéditionnaire italien et la Légion Condor allemande prêtèrent main forte aux nationalistes de Franco tandis que l'URSS a soutenu les Loyalistes républicains et organisa, par le biais du

³ George Orwell, *Hommage à la Catalogne*, traduit de l'anglais par Yvonne Davet, Paris, Gallimard, 1955, voir appendice II, p. 263.

⁴ Caroline Désy, *Si loin, si proche : La Guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Ste-Foy, Presse de l'Université Laval, 2004, p. 2.

Komintern, les Brigades internationales. L'Espagne fut en quelque sorte le terrain d'essai des différents belligérants qui allaient s'affronter ultérieurement pendant la Seconde Guerre mondiale, quoique, comme nous le verrons, des pays comme la Grande-Bretagne et la France resteront à l'écart des hostilités en Espagne.

Au Québec, cette guerre s'inscrivait dans le contexte d'une frénésie anticommuniste quasi hystérique concomitant à l'élection de l'Union nationale de Maurice Duplessis en 1936. Pendant ces années (1936-1939), l'anticommunisme fut plus que jamais, le cheval de bataille de l'Église catholique. Relayant le message pontifical de Pie XI, le clergé québécois se fit le chantre de l'anticommunisme. Le Premier ministre Duplessis quant à lui saisit la balle au bond et se servit de cet épouvantail pour combattre tout mouvement de contestation et faire échec au militantisme syndical. Pour le clergé et les élites traditionnelles, la Guerre d'Espagne était l'occasion de combattre le communisme. Ils interprétaient la guerre comme un conflit entre l'Espagne catholique défendue par Franco et le Front populaire espagnol associé au communisme.

Au Québec comme partout dans le monde, les journaux de droite sacralisèrent le conflit et affirmèrent qu'il constituait un conflit entre la « *civilisation chrétienne et la barbarie communiste* ⁵ ». Il est ainsi possible d'établir une

⁵ *Ibid.*, p. 40.

corrélation entre l'Espagne et le Québec quant au rôle joué par l'Église catholique dans les deux sociétés puisqu'il existait une sympathie naturelle du Québec traditionnel à l'égard des forces conservatrices espagnoles. Aux yeux du clergé, il n'existait pas de distinction entre le gouvernement républicain espagnol et les communistes de Moscou. L'anathème fut jeté sur l'ensemble du Front populaire espagnol.

La Guerre civile espagnole nous offre l'occasion d'analyser les rapports Canada – Québec entourant la gestion de ce conflit par le gouvernement fédéral. Quelle était véritablement l'influence du Québec sur les prises de position du gouvernement fédéral ? L'historien John Macfarlane, qui s'est brièvement penché sur le sujet dans sa biographie politique du ministre fédéral Ernest Lapointe, bras droit du Premier ministre Mackenzie King, et en est venu à la conclusion que le climat qui prévalait au Québec a eu un impact considérable sur la politique de neutralité du Canada envers l'Espagne. De plus, Macfarlane affirme qu'en sa qualité de ministre de la Justice, Lapointe a joué un rôle important dans la formulation et l'application de la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*⁶.

Le gouvernement fédéral adopta une politique de neutralité à l'égard des belligérants espagnols analogue à celle pilotée par la Grande-Bretagne. Comme

⁶ John MacFarlane, *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy*, University of Toronto Press, 1999, p. 106.

nous le verrons, plusieurs facteurs pouvaient influencer Ottawa à aller en ce sens. Le gouvernement canadien était-il résolu, par souci d'unité nationale, à se laisser influencer par le courant conservateur du Québec ou ne voulait-il pas tout simplement aligner sa politique sur celle de la Grande-Bretagne ?

À première vue, dans l'opinion publique canadienne pouvaient se côtoyer deux sympathies naturelles à l'égard des protagonistes de ce conflit. Le caractère catholique et anticommuniste du Canada français pouvait s'exprimer par un appui considérable aux insurgés tandis qu'au Canada anglais, pouvaient s'affirmer un certain soutien au gouvernement espagnol républicain démocratiquement élu ou, une sympathie naturelle pour aligner le Canada sur la politique extérieure de la Grande-Bretagne. Sans parler d'un antagonisme absolu entre les deux peuples face à la question de la guerre d'Espagne, force est d'admettre qu'il pouvait y avoir une certaine polarisation face à ce conflit.

Le gouvernement fédéral était attentif aux passions que la Guerre civile espagnole soulevait au Québec. Dans l'historiographie canadienne, certains auteurs, dont Blair Neatby⁷, affirmaient que, pendant l'entre deux guerres, l'élaboration de la politique étrangère du Canada était conditionnée par la nécessité de consolider l'unité nationale, que pouvait mettre en danger le Québec francophone.

⁷ H. Blair Neatby, *William Lyon Mackenzie King, 1932-1939, The prism of unity*, University of Toronto Press, 1976, chapitre 10 : *Canada and the european vortex*, p. 170-185.

Le Québec contemporain de la Guerre civile espagnole était à l'apogée du conservatisme, de l'anticommunisme et du clérico-nationalisme. Les élites traditionnelles canadiennes françaises et le clergé catholique, de connivence avec l'Union nationale fraîchement élue, jetèrent l'anathème sur le Front populaire espagnol en l'assimilant au communisme soviétique. Dans cette perspective, il s'organisa au Québec une levée de bouclier lorsque le gouvernement espagnol envisagea d'effectuer une visite diplomatique au Canada. De plus, l'enrôlement de volontaires canadiens dans le Bataillon Mackenzie-Papineau, ramification canadienne des Brigades Internationales, irritait Duplessis au point qu'il allait formuler publiquement des doléances au gouvernement fédéral pour que cesse les activités communistes.

Selon Ernest Lapointe, Ottawa devait tenir compte du courant conservateur au Canada français afin de prévenir une crise domestique pouvant avoir des conséquences graves sur l'unité nationale. Or, devant son insistance, il pouvait apparaître que la politique étrangère du Canada à l'égard de l'Espagne avait été ainsi influencée par la crainte des élites traditionnelles canadiennes-françaises, notamment du Cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, et de Maurice Duplessis.

Est-ce que les appréhensions de Lapointe étaient fondées ? Qu'est-ce qui expliquaient les louvoiements ainsi que la circonspection du gouvernement

fédéral ? Était-il justifié de prétendre, comme l'affirmait Lapointe, que la politique canadienne, à l'égard de ce conflit en particulier, était ultimement une condition à l'unité nationale ? Ou est-ce que le Canada ne ressentait pas le besoin de se ranger derrière la Grande – Bretagne et ce, même après l'adoption du Statut de Westminster ? Autant de questions qui alimentent notre réflexion sur le rôle, réel ou imaginaire, du Québec dans les affaires internationales concernant le triste épisode de la Guerre d'Espagne.

Le sujet de notre mémoire porte donc sur l'évolution du Québec dans les années trente et sur l'influence qu'il a eu sur certaines décisions de politique intérieure et extérieure du gouvernement fédéral eu égard à la Guerre civile espagnole. Comment et à quel degré le Québec a-t-il exercé une influence sur le gouvernement fédéral ? Nous posons l'hypothèse qu'il faut relativiser l'impact du Québec francophone en mettant en relief l'influence de la politique étrangère britannique sur le Canada.

Notre mémoire porte sur la période qui va du soulèvement des généraux espagnols au Maroc, soit le 17 juillet 1936, au 30 juillet 1937, avec l'application par Ottawa de la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* à la Guerre civile espagnole. Dans notre premier chapitre, nous exposerons les forces sociales en présence dans le Québec des années trente. Nous serons ainsi plus aptes à comprendre la façon dont les francophones du Québec ont pensé et vécu le conflit. Nous

étudierons en détail, au deuxième chapitre, la venue au Canada en octobre 1936 de la délégation républicaine espagnole et tenterons de saisir comment Ernest Lapointe et le gouvernement fédéral ont réagi. Dans notre troisième chapitre, nous traiterons de l'influence du Québec sur la politique canadienne, notamment en mettant en relief le rôle joué par Ernest Lapointe dans les décisions du cabinet fédéral. Nous tenterons de saisir ce qui a pu véritablement influencer la politique étrangère du Canada en la mettant en relation avec celle qui a eu cours en France et en surtout en Grande-Bretagne.

Chapitre 1

Les années trente au Québec

Pour bien saisir la lecture que font les francophones du Québec des événements sur la scène internationale, il importe de cerner les caractéristiques de cette société. La Guerre civile espagnole est survenue dans un contexte particulier au Québec, celui que l'on a eu l'habitude de désigner par la « Grande noirceur ». Les années trente, notamment pendant le premier mandat de l'Union nationale de Maurice Duplessis (1936-1939), furent caractérisée par une forte réaction de l'Église catholique face aux bouleversements que traversait le Québec.

Nous aurions cependant tort de croire que le Québec des années trente était une société monolithique et unanimement conservatrice. Dans cette société déjà largement urbanisée et soumise au processus industriel, existaient à cette époque une classe d'entrepreneurs francophones qui avaient une vision libérale du développement ainsi qu'un mouvement syndical influent composé majoritairement de syndicats affiliés aux unions internationales venues des États-Unis. De ce point de vue, le Québec des années trente était à plusieurs égards

une société moderne au même titre que l'Ontario. Cependant, nous verrons qu'il existait un courant conservateur lié à la réaction catholique qui avait une vision apocalyptique à l'égard des transformations que le Québec traversait à cette époque.

1- Transformations structurelles, crise économique et tumulte idéologique

Depuis le début du siècle, le Québec a connu d'importantes transformations sociales et économiques, découlant du processus d'industrialisation et d'urbanisation. Le recensement de 1931 montre que près de la moitié de la population du Québec (45%) habitait dans des villes de plus de 10 000 habitants, un pourcentage similaire à celui de l'Ontario et supérieur à celui du Canada⁸. Le mouvement d'urbanisation, qui se limitait pratiquement aux pôles de Montréal et de Québec au 19^e siècle, s'étendait au début du 20^e siècle en province avec des activités industrielles liées aux ressources naturelles (pâte et papier, produits chimiques, électrométallurgie etc.), ce qui a eu pour effet de stimuler l'émergence de villes industrielles, notamment en Mauricie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans les Cantons de l'Est⁹. Également, le

⁸ Jacques Rouillard, « La Révolution tranquille, rupture ou tournant », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol.32, no 4 (hiver 1998), p 30., Recensement du Canada, 1931, vol. 2, p. 500-501.

⁹ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la crise (1867-1929)*, Tome 1, Montréal, Boréal, 1989, p. 470.

développement économique stimulait l'immigration et diversifiait ainsi la composition démographique du Québec. L'historien Yvan Lamonde souligne que, entre 1911 et 1915, il fut admis en moyenne 46 491 immigrants annuellement au Québec¹⁰.

Dans le sillage de l'industrialisation et de l'urbanisation du Québec est apparue une classe d'entrepreneurs canadiens français. Quoique le développement de la grande entreprise ayant un rayonnement pancanadien était le fait de la bourgeoisie anglophone où la présence de francophones restait plutôt faible¹¹, il y eut néanmoins, au début du 20^e siècle, un groupe d'hommes d'affaires canadiens-français qui étaient propriétaires de petites et moyennes entreprises de même que détenteurs d'un certain nombre d'institutions financières. Comme le note Yves Bélanger, c'est en fait de 1896 à 1920-25 que s'est véritablement organisé le capital québécois francophone et que plusieurs autres entreprises créées pendant la seconde moitié du 19^e siècle ont acquis une stature adaptée au monde industriel¹². Les hommes d'affaires francophones exerçaient notamment leurs activités dans le domaine de la chaussure, de la transformation du bois, de l'imprimerie et de l'édition ainsi que dans les productions alimentaires. On note toutefois que les transformations structurelles qui se sont opérées au début du

¹⁰ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-1929*, volume 2, Montréal, Fides, 2004, p. 78.

¹¹ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p. 524.

¹² Yves Bélanger, *L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Montréal, HMH, 1987, p. 33.

20^e siècle ont entraîné «l'affaiblissement du poids économique relatif des francophones» à cause des investissements étrangers, de la faiblesse des institutions financières et de la concentration des entreprises¹³.

Néanmoins, ce groupe d'entrepreneurs canadiens français constituait une classe sociale dynamique comme l'illustre la formation de la Chambre de commerce de Montréal en 1886 qui voulait faire la promotion économique de l'entrepreneurship canadien-français. Ainsi que le fait voir Fernande Roy, l'organisme était inspiré par les valeurs portées par l'idéologie libérale¹⁴. Jumelée aux détenteurs de capitaux anglophones et étrangers, cette bourgeoisie apportait un soutien indéfectible au gouvernement québécois afin qu'il édifie une société industrielle au Québec.

Parallèlement à cette métamorphose, nous avons assisté à la formation d'une classe ouvrière qui allait insuffler au mouvement syndical québécois une impulsion significative. Les ouvriers étaient plus nombreux à s'organiser, tant dans les unions internationales venues des États-Unis que du côté des syndicats catholiques, avec comme conséquence que la densité syndicale au Québec était supérieure en 1931 à celle de la province voisine, la région la plus industrialisée

¹³ *Idem.*

¹⁴ Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 301.

du Canada (9% au Québec contre 8,2% en Ontario)¹⁵. Parmi ces syndicats, plus de la moitié (58,2%) étaient affiliés à des syndicats internationaux¹⁶. En se greffant à la société québécoise, ces syndicats devinrent des acteurs importants du développement social, pris à partie au Québec, comme nous le verrons, durant la Guerre civile espagnole

2- La crise économique de 1929 et ses conséquences

Le Québec était donc bien ancré dans le processus d'industrialisation quand est survenue la crise économique des années trente. Touché par la crise économique, il a vécu pleinement le foisonnement idéologique de remise en question du libéralisme inhérent à cette période. En effet, la crise économique de 1929 vint ébranler les colonnes du temple du capitalisme et de son corollaire politique, le libéralisme. Plusieurs rendirent responsable du krach boursier le système d'économie de marché ainsi que les principes économiques libéraux qui le régissent. Crise, chômage, prolétarisation et paupérisation furent autant de facteurs qui pouvaient alimenter la conscience de classe des couches sociales

¹⁵ Jacques Rouillard, *Vingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois. Quelques acquis de la recherche*, dans Yves Roby et Nive Voisine, *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Québec, PUL, 1996, p. 180.

¹⁶ *Ibid.*, p. 184.

défavorisées et ainsi développer un climat propice à une remise en question de l'ordre établi. En somme, le libéralisme était fortement contesté tant par la gauche que par la droite.

La situation internationale contribuait à ce tumulte idéologique. La Révolution bolchevique offrit aux ouvriers une alternative au mode de production capitaliste mais les élites étaient aux abois pour en dénoncer le caractère anti-démocratique et collectiviste. Parallèlement, la Marche sur Rome en 1922 propulsait Benito Mussolini au pouvoir et permettait la mise en place d'un régime fasciste fondé sur un système d'organisations professionnelles corporatistes, qui eut des adeptes au Québec.

Les années trente au Québec furent l'occasion d'une remise en question du libéralisme et du parlementarisme britannique :

« Le mécontentement populaire est propice à un changement profond d'orientation politique et, au Québec comme dans beaucoup de pays de tradition catholique, l'éventail idéologique et l'échiquier politique se déplacent vers la droite. La critique du système parlementaire trouve de plus en plus d'échos favorables, les attaques contre le socialisme et le communisme prennent des allures hystériques, et les milieux intellectuels découvrent les vertus du corporatisme »¹⁷.

La crise économique fut non seulement l'occasion pour les élites traditionnelles canadiennes françaises d'admonester le libéralisme mais également de

¹⁷ Jacques Rouillard., «Haro sur le fascisme : La fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, 1938», *The Canadian Historical Review*, LXXI, 3, 1990, p. 350.

déclencher une véritable hystérie anticomuniste. Le Québec des années trente était à l'apogée de l'anticommunisme et ce phénomène allait avoir de multiples conséquences, notamment sur la lecture que les intellectuels canadiens français allaient poser sur les événements de la scène internationale.

3- Pouvoir spirituel et temporel au Québec avant l'arrivée de Maurice Duplessis

Avant l'arrivée au pouvoir de Duplessis au Québec, le clergé catholique exerçait déjà un pouvoir important sur la société canadienne française. De nature conservatrice, il idéalisait la vie rurale, exaltait le passé tout comme le caractère catholique, paroissial et patriarcal de la société canadienne française. Son enseignement privilégiait le travail agricole, plus en accord avec les valeurs spirituelles, et l'industrialisation était perçue comme une perte de la tradition et un danger pour la foi. La ville était vue comme un lieu de perdition perméable aux influences étrangères à connotation protestante. Grâce à sa mainmise sur le système d'éducation publique et les services sociaux, l'Église réussit à maintenir une forte influence sur la population canadienne française. Les seuls lieux de véritable contre pouvoir à l'influence idéologique cléricale se situaient au niveau économique dans les milieux d'affaires et sur la scène politique, à travers le Parti libéral du Québec (PLQ).

Bien en selle aux commandes de l'État depuis quarante ans, le PLQ, proche des milieux d'affaires francophones et anglophones, était idéologiquement favorable au « *laisser-faire* » économique. Chantre du libéralisme économique, il voyait d'un œil favorable la poussée industrielle du début du 20^e siècle et il était disposé à accueillir les capitaux étrangers nécessaires au développement tout azimuts de l'économie de la province. De plus, des journaux quotidiens qui lui étaient proches, tels *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Canada* et *La Patrie* diffusèrent à grande échelle sa vision de la société québécoise. Comme l'a démontré Claude Couture, le Québec d'avant la Révolution tranquille était perméable aux idéaux et valeurs libérales¹⁸.

Dans les années trente, le clergé catholique voyait évidemment d'un mauvais œil le gouvernement libéral dirigé par Louis-Alexandre Taschereau, qui était animé par des valeurs différentes. Comme le montrent Jean Hamelin et Nicole Gagnon, le pouvoir politique défendait les institutions démocratiques, croyait au progrès par le développement économique et voulait préserver l'autonomie de l'État par rapport à l'Église¹⁹. Depuis le début du siècle, le gouvernement libéral voulait même élargir l'action de l'État dans des domaines de la vie publique considérés comme chasse gardée de l'Église, l'éducation, la

¹⁸ Claude Couture, *Le mythe de la modernisation du Québec : des années 1930 à la Révolution tranquille*, Éditions du Méridien, Québec, 1991.

¹⁹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle.*, Boréal Express, 1984, p. 252-258.

santé et les services sociaux. Ainsi, les libéraux tentèrent de ressusciter un ministère de l'Éducation en 1897 et réussirent à faire voter en 1921 une loi d'assistance publique qui marquait l'entrée des pouvoirs publics dans le champ des services sociaux et de la santé²⁰. Dans le sillage des transformations liées au processus industriel, le pouvoir politique aux mains des libéraux constituait une sérieuse menace pour l'emprise sociale du clergé catholique.

Le Québec des années trente était donc le théâtre d'une difficile cohabitation entre les politiciens libéraux et le clergé conservateur. La vive réaction dans les milieux ecclésiastiques était une caractéristique de cette période. Les désaccords entre les deux protagonistes quant à l'orientation à donner à la société québécoise placèrent les deux camps dans des positions inconciliables. Se sentant menacée par les effets de l'industrialisation, l'Église entamait sciemment ce 20^e siècle en tant qu'institution en perte de pouvoir et tentait par tous les moyens de rapatrier dans son giron les brebis égarées. D'autant plus que le communisme, philosophie athée et matérialiste ainsi que son corolaire politique, le marxisme-léninisme, faisaient des ravages sur la scène internationale et pénétraient les consciences ouvrières. Dans les années trente, le

²⁰ Jacques Rouillard, «Duplessis : le Québec vire à droite», dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis. Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 183-206.

clergé se battait sur deux fronts : face au libéralisme et au communisme, qu'il percevait comme étant très menaçants.

L'Église catholique était consciente des dangers de l'effritement progressif de son influence sur la population et elle déployait tout un arsenal discursif ainsi qu'un renouveau prosélytisme afin de contrer les menaces potentielles que représentait la doctrine communiste en milieu ouvrier. Elle propageait aussi des solutions catholiques aux problèmes sociaux générés par le capitalisme. À ses yeux, le PLQ et les journaux qui lui étaient proches étaient l'incarnation politique d'un libéralisme malsain. Dans les années trente, le clergé réagissait vivement en condamnant les excès du capitalisme ainsi que la dégénérescence morale ayant pavé la voie à la crise économique de 1929. La condamnation des excès du libéralisme recueillait des appuis significatifs dans la jeunesse. Nous avons qu'à penser au groupe Jeune-Canada, dont les membres d'inspiration groulxiste protestaient vigoureusement contre les politiques libérales du gouvernement Taschereau²¹.

Craignant aussi que les effets pernicioeux du libéralisme économique ne jettent les ouvriers dans les bras du socialisme ou du communisme, l'Église proposait un modèle alternatif d'organisation sociale, le corporatisme. Face au dépérissement du libéralisme et à l'émergence du communisme, le clergé

²¹ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, l'Hexagone, Montréal, 1986, p. 98.

proposa une troisième voie entre ces deux idéologies, issue de la doctrine sociale de l'Église, telle que proposée par les encycliques *Rerum Novarum* (1891) et *Quadragesimo anno* (1931). Pour reprendre l'expression de l'historien du catholicisme québécois Jean Hamelin, ces programmes proposaient un modèle de chrétienté urbaine²². Le corporatisme social se voulait une institution socio-économique qui allait substituer la collaboration des classes à la lutte des classes. S'inspirant de la société féodale, mais adaptée au monde industriel, la corporation allait regrouper dans l'entreprise des représentants de la direction et des syndicats pour veiller aux intérêts communs de l'entreprise et de la profession. Animée par un esprit de franche collaboration, la corporation professionnelle favoriserait des rapports harmonieux entre patrons et ouvriers et permettrait de préserver la paix sociale.

Selon ses tenants, le corporatisme, qui pouvait aussi avoir des ramifications politiques, correspondait à la tradition canadienne-française :

« Le système corporatif semble ainsi répondre parfaitement à ce qui leur apparaît maintenant comme le problème majeur du nationalisme : la question économique. Il fournira des cadres sociaux conformes à l'esprit et à la culture canadienne-française, dans lesquels pourra s'épanouir l'activité économique du Québec ;

²² Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *op.cit.*, p. 432.

c'est la façon de se libérer du capitalisme anglo-saxon. Tout aussi essentielle est l'organisation de la société en marge de l'État : le corporatisme permet de soustraire la culture canadienne-française à une autre source de contamination par l'esprit protestant anglo-saxon, puisque les institutions politiques du Québec – notamment le système de partis – sont d'origine et d'inspiration anglaises ; à long terme, l'organisation corporative serait la voie détournée pour reconstruire les institutions politiques issues du génie propre des Canadiens-français »²³.

Les institutions issues du libéralisme économique ou politique ne pouvaient, toujours selon le clergé, que déboucher vers la perte de la tradition et la lente dissolution de la nation canadienne-française dans un magma continental anglo-saxon et protestant²⁴.

4- Le péril communiste

Face à la montée du péril communiste, le Pape Pie XI édictait l'encyclique *Divini Redemptoris* en 1937, véritable diatribe antisoviétique qui eut beaucoup d'échos au Québec : « Les enjeux de ce texte sont de montrer le fonctionnement du communisme en exposant sa doctrine, sa diffusion et ses conséquences ; y opposer la doctrine de l'Église ; rappeler la position de l'Église face au

²³ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *op.cit.*, p. 439-440.

²⁴ Toutefois, cette idéologie était loin d'être partagée par l'ensemble des Canadiens-français. Il est admis dans la communauté historique scientifique que le Québec n'était pas une société monolithique à caractère conservateur.

communisme ; développer des moyens pour y faire face »²⁵. Cette encyclique était émise solennellement par Rome dans le contexte de la Guerre civile espagnole, conflit que le Vatican désignait comme étant celui de la civilisation occidentale contre le grand Satan communiste. Pie XI qualifiait le communisme comme la grande hérésie du 20^e siècle et *le plus grand péril*, ayant « une portée vraiment universelle »²⁶. Mal universel, le communisme devait impérativement être endigué et éradiquer. Pour y parvenir, il mettait de l'avant le corporatisme et appelait à un redressement moral comme remède contre la dégénérescence engendrée par le libéralisme, doctrine ayant pavé la voie au communisme.

L'Église au Québec allait alors engager, selon les mots de Jean Hamelin et de Nicole Gagnon, dans « une guerre totale contre un mouvement qui, à ses yeux, incarne le mal. Elle a la conviction de continuer au 20^{ème} siècle la lutte plusieurs fois millénaire de la Cité de Dieu contre la Cité du Mal. Le communisme est une anti-Église. Il est une pensée matérialiste, une vision du monde qui ne laisse place ni à Dieu ni à la religion. Il est une doctrine pernicieuse qui asservit les individus à l'État »²⁷. Il fallait tout mettre en œuvre afin d'endiguer et éliminer cette idéologie qui, selon le R.P. Papin-Archambault, « est une doctrine injuste et néfaste. Injuste, parce qu'il viole un droit naturel, le droit de propriété ; néfaste, parce qu'il sape les bases de la société, détruit la

²⁵ Caroline Désy, *op.cit.*, p. 26.

²⁶ RP Archambault, « Le plus grand péril », *École Sociale Populaire*, mai 1943, no 352, p. 1.

²⁷ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *op.cit.*, p. 375.

famille, éteint dans l'âme tout sentiment religieux »²⁸. Selon les penseurs catholiques, il existait un mouvement communiste organisé et structuré au Canada et au Québec. Le cardinal Rodrigue Villeneuve de Québec soutenait que la présence d'un mouvement révolutionnaire marxiste soviétique au pays était une réalité menaçante : « Car le communisme au Canada n'est plus un projet, il est une réalité. Le feu est allumé parmi nous, il est urgent de le circonscrire, puisqu'on ne peut espérer d'ici longtemps l'éteindre. Si tous les efforts ne se concertent, l'incendie va se développer rapidement et il ravagera sans aucun doute et nos institutions et notre société »²⁹. Dans la même veine, il renchérisait en soutenant que la province de Québec était infiltrée par le poison marxiste :

« Notre province de Québec, qui, par un singulier apanage, a possédé la paix sociale à un degré exemplaire, grâce à ses traditions religieuses et civiles, notre province est devenue l'objet des convoitises enflammées des révolutionnaires et des sans-Dieu, qui blasphèment notre auguste Christ-Roi. On sait qu'à Montréal, on sait qu'à Québec, on sait qu'en nos campagnes, ils rôdent, qu'ils y tiennent même des assemblées nocturnes et hypocrites, qu'ils

²⁸RP Archambault, « La menace communiste au Canada », *École Sociale Populaire*, mars et avril 1935, nos 254-255, p. 1.

²⁹ *Ibid.*

soufflent partout leurs calomnies et leurs maximes empoisonnées»³⁰.

En réalité, le marxisme était un courant encore très marginal au Québec. Selon Andrée Lévesque, les effectifs communistes à Montréal avant 1936 n'excédaient pas 150 membres³¹. Même avec des effectifs aussi faibles, l'anticommunisme dans le Québec des années trente constituait le mantra du clergé catholique, pour qui l'encyclique *Divini Redemptoris* était l'expression doctrinale.

Les politiciens libéraux avec leur chef, le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, et les journaux qu'ils contrôlaient, étaient indirectement rattachés au communisme en raison de relations causes-effets. En effet, le libéralisme menait à l'athéisme et la liberté de presse et d'opinion qu'ils défendaient permettait l'introduction des idées communistes au Québec »³². Sans l'avouer clairement, l'Église préférait l'avènement au pouvoir à Québec d'une formation politique accueillant positivement les valeurs traditionnelles, ce qui aurait permis d'élargir l'influence de la sphère spirituelle au détriment du pouvoir temporel. Il en allait, pensait-on, de la survie de la tradition canadienne française. La formation de l'Union nationale en 1935 était perçue dans les milieux conservateurs comme le parti susceptible de répondre à cette attente.

³⁰S. Ém. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec « Pour le Christ-Roi et contre le communisme », *École Sociale Populaire*, nos 274-275, novembre-décembre 1936, p. 34.

³⁰ *Ibid.*, p. 57.

³¹ Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 69.

³²Caroline Désy, *op.cit.*, p. 19.

5- Pouvoir spirituel et temporel sous l'Union nationale de Duplessis

Comme ailleurs en Occident, la crise de 1929 au Québec fut imputée par les milieux traditionalistes au libéralisme politique et économique. Les tares du libéralisme conduisaient aussi, pensaient-t-on, à la corruption des mœurs politiques d'autant plus manifeste au Québec que l'usure du pouvoir frappait le gouvernement libéral. Au comité des comptes publics, Maurice Duplessis fit la lumière sur différentes allégations de corruption du gouvernement Taschereau. Sa charge précipita des élections en 1936, qui furent remportée par l'Union nationale (UN) avec comme chef charismatique Maurice Duplessis³³. Les politiques conservatrices de l'UN trouvèrent en l'Église catholique une alliée intéressée. *Le Chef* constituait à tout point de vue la personnification politique de la réaction catholique. Comme l'écrit Denis Monière : « À cet égard, on peut dire que Duplessis représente l'archétype du Québec traditionnel et rural. Il illustre la peur du changement social, du processus d'industrialisation et d'urbanisation

³³ L'Union nationale est le résultat de la fusion entre l'Action libérale nationale, aile dissidente du Parti libéral et le Parti conservateur du Québec.

qu'ont les élites traditionnelles à la fois complice et victimes de la mainmise étrangère sur les richesses naturelles du Québec »³⁴.

Duplessis voyait aussi dans le communisme, la plus grande menace pour la société québécoise. Lors des journées anticomunistes à Québec le 25 octobre 1936, il résumait sa pensée dans un discours devant une foule conquise d'avance : « Les problèmes économiques ne seront jamais résolus si les gouvernements et les employeurs ne reviennent aux principes de l'Évangile »³⁵. Du même souffle, il offrait la collaboration de son gouvernement au cardinal Villeneuve, primat de l'Église catholique canadienne et chantre de l'anticommunisme : « Éminence, avec tout le respect que l'on doit à un prince de l'Église, je vous offre non seulement le témoignage de mon dévouement filial, mais je vous offre la plus sincère collaboration de mon gouvernement dans toutes les initiatives que vous voudrez bien prendre »³⁶. Il allait tenir parole puisque l'année suivante, en pleine Guerre civile espagnole, il faisait voter la *Loi du cadenas*, qui permettait de cadenasser les endroits où l'on soupçonnait qu'il y avait de la propagande communiste.

³⁴ Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977, p. 296.

³⁵ Discours de M. Maurice Duplessis, « Pour le Christ-Roi et contre le communisme », *École Sociale Populaire*, novembre-décembre 1936, nos 274-275, p. 56.

³⁶ *Ibid.*, p. 57.

Dans la même veine, lors d'un discours au Congrès eucharistique de 1938 à Québec, Duplessis rejetait les principes de la Révolution française et faisait une profession de foi catholique. Dans un élan d'exaltation religieuse, il apposait un anneau au doigt du cardinal Villeneuve en affirmant que son geste « scelle l'union du temporel et du spirituel », « de l'autorité religieuse et de l'autorité civile »³⁷. Duplessis manifestait une entente symbiotique entre les deux pouvoirs, le politique se mettant au service de l'autorité religieuse. Selon Duplessis, le Québec pouvait servir de modèle aux autres nations : « Il n'y a pas d'endroit au monde où les relations entre l'Église et l'État sont aussi étroites »³⁸.

Le Québec des années trente constituait une société engagée dans le processus de modernisation. À l'instar de ses voisins nord-américains, la province était une société industrialisée, urbanisée avec une bourgeoisie dynamique et un mouvement syndical bien établi. Le gouvernement libéral, soutenu dans sa démarche par les grands quotidiens et la presse hebdomadaire régionale, était convaincu de la nécessité de moderniser le Québec.

³⁷ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *op cit*, p. 449.

³⁸ *Ibid.*, p. 198.

Mais il fait face au clergé catholique, une force sociale importante, qui voit l'occasion dans les années trente de renforcer son emprise sur la société québécoise. Selon lui, le libéralisme pavait la voie au « plus grand péril », le communisme, qui à son avis, représentait une menace certaine au Québec. Le clergé québécois suivait en cela la condamnation du pape dans les encycliques *Rerum Novarum* et *Divini Redemptoris*, pour qui le communisme représentait « la grande hérésie du 20^e siècle ».

Personnification politique de cette réaction, l'Union nationale de Maurice Duplessis allait prendre le pouvoir en août 1936 et adopter une série de mesures visant à protéger le Québec de la menace communiste. La *Loi du cadenas* adoptée en mars 1937 s'inscrivait dans cette optique. Avec l'arrivée au pouvoir de l'UN au Québec, il existait une symbiose entre le pouvoir spirituel et temporel. Comme nous le verrons, Duplessis et le clergé catholique auront une certaine influence sur la voie suivie par le gouvernement fédéral pendant la Guerre civile espagnole.

Chapitre 2

Le Québec et la Guerre civile espagnole

La Guerre civile espagnole provoqua dans les milieux catholiques une ferveur hystérique anticommuniste sans commune mesure, d'autant plus que la lutte contre le communisme par les élites traditionnelles battait déjà son plein dans la société québécoise. Avec l'arrivée de l'Union nationale aux commandes de l'État en août 1936, un mois et demi après le soulèvement des généraux espagnols, le clergé s'efforçait d'utiliser le nouveau gouvernement afin que convergent les pouvoirs spirituel et temporel dans cette croisade contre le communisme.

Puisqu'il est question de circonscrire l'influence du Québec sur la politique étrangère canadienne face à la Guerre civile espagnole, il nous apparaît important de comprendre comment les Québécois francophones ont pensé et vécu ce conflit. Dans un premier temps, nous analyserons le positionnement des quotidiens québécois face à la Guerre civile espagnole. Nous verrons ensuite que ce conflit fut le catalyseur de la création de la Fédération provinciale du travail

du Québec, ancêtre de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Enfin, nous exposerons la réaction clérico-nationaliste consécutive de la visite du Front populaire espagnol au Québec en octobre 1936 ainsi que les grandes manifestations anticommunistes. Ces événements revêtirent une grande importance dans le traitement de la politique étrangère canadienne en regard de l'Espagne car ils allaient influencer directement la décision d'Ottawa d'interdire l'accès au Québec du Front populaire espagnol à la fin de l'année 1936.

1- Les journaux canadiens français³⁹ et la Guerre civile espagnole

Au Québec, comme partout dans le monde occidental, les journaux de droite sacralisèrent la Guerre civile espagnole et affirmèrent qu'elle constituait un conflit entre la « civilisation chrétienne et la barbarie communiste »⁴⁰. Il est possible d'établir une corrélation entre l'Espagne et le Québec quant au rôle joué par l'Église catholique dans les deux sociétés, ce qui expliquait une sympathie naturelle du Québec traditionnel à l'égard de ce pays. Le caractère nationaliste, clérical, ultramontain ainsi que la ferveur anticommuniste du Canada français

³⁹ Voici les tirages des journaux, selon le Canadian Almanac de 1935 (p. 483-484) ; *Le Canada* 13 168 copies, *Le Devoir* 11 966, *La Patrie* 29 209, *La Presse* 161 532 et 193 626 dans son édition du samedi, *L'Action catholique* 21 764 et *Le Soleil*, 48 001 copies. (Source : Claude Couture, *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Analyse de contenu des éditoriaux de La Presse, du Soleil et du Canada.*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal, mai 1987.

⁴⁰ Caroline Désy, *op.cit.*, p. 40.

offrait moult accointances avec le projet des rebelles nationalistes de libérer l'Espagne du communisme et de consolider le pouvoir de l'Église catholique. Pour le clergé ainsi que ses relais médiatiques, il n'existait pas de distinction entre la Russie soviétique et le gouvernement républicain espagnol. Richard Jones affirme qu' « à leurs yeux, le gouvernement républicain, sous la coupe de l'Internationale communiste, se livre à la persécution religieuse, brûle les églises et massacre les prêtres »⁴¹. Nous verrons qu'il était récurrent dans la presse conservatrice de faire état systématiquement des persécutions religieuses commises par le *Frente Popular* à l'égard du clergé espagnol. Il était également souligné dans la presse conservatrice le rôle de l'Union soviétique dans cette guerre ainsi que le l'inféodation de Madrid face à Moscou, en raison du rôle joué par le *Komintern* auprès du gouvernement républicain. Selon l'École Sociale Populaire (ESP), il importait d'examiner le rôle de la IIIème Internationale, cette institution dirigée par Moscou qui « s'insinue peu à peu dans tous les pays du monde » et dont l'objectif était de renverser par la violence l'ordre établi et de lui substituer un régime marxiste soviétique.

Quoique marginal, l'hebdomadaire *La Nation* était certainement le plus jusqu'au-boutiste dans son analyse des événements de la guerre en Espagne. Ce quotidien analysait le conflit selon un axe bipolaire, en l'occurrence un combat

⁴¹ Richard Jones, *L'idéologie de l'Action catholique, 1917-1939*, PUL, Québec, 1974, p. 167-176.

entre le fascisme et le communisme et que nous devons nous positionner de façon à barrer la route au marxisme. Dans un éditorial, Roger Vézina affirmait :

« Le Front populaire au dire de ses représentants doit s'établir à Québec envers et contre tous. Encore hier on distribuait dans certains quartiers ouvriers de la littérature communiste. Présentement, la nation canadienne française doit entrer en lutte ouverte contre deux éléments qui tentent d'anéantir ses forces vives : les abus du capitalisme et le communisme. L'un ou l'autre, si nous ne réagissons, aura tôt fait de s'approprier et notre patrimoine matériel et notre patrimoine spirituel. Le directeur politique de notre hebdomadaire, M. Paul Bouchard déclarait il y a six mois : Nous vivons à l'époque des grands bouleversements politiques, nous assistons présentement à la faillite de l'état parlementaire et de l'économie libérale. Le reste du siècle sera le champ de cette bataille, Rome ou Moscou ? Communisme ou corporatisme »⁴².

Clairement mussolinien et séparatiste, *La Nation* transposait sur le sol québécois l'opposition idéologique propulsée par la Guerre civile espagnole. Pour les ténors de ce journal, ce conflit démontrait la nécessité d'écraser le communisme à jamais et d'instituer un corporatisme à l'italienne.

Le journal *Le Devoir* titrait que «S.S. Pie XI invite le monde entier à une défense militante contre les forces déchaînées du communisme» et que la Guerre civile espagnole était le théâtre de cet affrontement :

⁴² Roger Vézina, «De Moscou à Madrid», *La Nation*, 13 août 1936, p. 1.

« La crise espagnole, a déclaré Sa Sainteté le Pape Pie XI, est une leçon pour un monde menacé par la propagande subversive et surtout pour l'Europe ébranlée jusque dans ses fondements. Ces événements tragiques proclament une fois de plus que ce sont les fondements mêmes de l'ordre, de toute culture et de toute civilisation qui sont en péril. La religion catholique est le seul véritable obstacle qui barre la route à ces forces qui ont donné leur mesure par des attaques subversives de tous genres de la Russie à la Chine et du Mexique à l'Amérique du Sud »⁴³.

On faisait état quasi quotidiennement dans ce journal des « massacres des religieux qui continuent en Espagne », apportant ainsi au lecteur une vision apocalyptique et manichéenne du conflit. Ainsi on peut lire par exemple :

« Depuis lors, également, on a continué de tuer prêtres et religieuses par centaines, d'incendier les églises et les monastères. On ne se doute pas de la sauvagerie apportée dans l'exécution de ces crimes. [...] Il est des églises auxquelles ont a mis le feu dix jours de suite pour être bien certain qu'il ne resterait rien. Il est des cadavres de prêtres qu'on a dépecés, sans compter les tortures de toutes sortes et les plus cruelles que sauvages aient jamais inventées »⁴⁴.

Face à ces persécutions catholiques et à cette décimation du patrimoine religieux espagnol, le *Frente Popular* était sans l'ombre d'un doute l'incarnation du Mal dans l'esprit du lecteur épris de la foi catholique.

⁴³ *Le Devoir*, 14 septembre 1936, p. 1.

⁴⁴ Article emprunté au *Figaro*, *Le Devoir*, 27 octobre 1936, p. 6.

Le journal quotidien *L'Action catholique* de Québec n'était pas en reste. Il voyait la guerre civile comme « la plus importante manifestation de la lutte à mort entre la révolution et la contre révolution dans l'Europe de l'entre-deux guerres »⁴⁵. Farouchement anticommuniste, ce journal constituait l'incarnation médiatique de la réaction catholique canadienne-française. Le 18 septembre 1936, il annonçait à la une que « Le Front populaire expose son programme socialiste » : « Socialisation des banques, de toutes les industries et entreprises de quelque importance : socialisation du transport : confiscation des biens de l'Église »⁴⁶. Il est intéressant aussi de relever que ce quotidien combattait non seulement le gouvernement socialiste de Madrid mais également son caractère moderne, issu, fait valoir le journal, du « *Siècle des Lumières* ». En somme, le *Frente Popular* était coupable sur deux fronts, d'être républicain et socialiste.

Dans sa description de l'actualité, le journal quotidien *La Patrie* nous avait habitué à des grands titres pompeux et tapageurs. Il ne fera d'exception en ce qui concerne le traitement et l'analyse de la Guerre civile espagnole. Proche du Parti libéral du Canada, *La Patrie* dictait avec virulence les événements se déroulant en Espagne en dramatisant de façon systématique les exactions perpétrées du côté des républicains tout en omettant de soulever celles des rebelles catholiques. Par exemple, le journal titrait en caractères gras le mardi 29

⁴⁵ Richard Jones, *op.cit.*, p. 167.

⁴⁶ *L'Action catholique*, 18 septembre 1936, p. 1.

septembre 1936 que « Six cents prêtres ont déjà été massacrés »⁴⁷. Le lendemain, « Femmes et enfants mobilisés à Madrid »⁴⁸ titrait la une de ce journal fondé par Honoré-Beaugrand.

Le journal quotidien *La Presse*, d'obédience libérale, adoptait un ton plus nuancé en regard des événements en Espagne. En reprenant un courrier envoyé à la frontière, *La Presse* déplorait la « barbarie sans précédent » de la Guerre civile espagnole, notamment en soulignant que le gouvernement avait manifestement perdu le contrôle des forces de gauche dans cette escalade de violence : « Il faudra des années pour remettre de l'ordre dans ce chaos. La paix ne sera rétablie que par un régime de terreur et ce terrorisme contiendra les germes d'une révolte future. Il n'est pas possible de séparer les deux armées aux prises. [...] Ici, la haine et la crainte ont fait disparaître tout autre sentiment. Dans sa peur et dans sa haine, le peuple espagnol se bat, fusille, massacre et tire souvent, au hasard »⁴⁹. La désignation des protagonistes pouvait aussi éclairer le lecteur sur la nature des forces en présence : « Impuissant à défendre Madrid, le gouvernement socialiste s'apprêterait à évacuer la capitale – L'étau fasciste se resserre lentement mais sûrement ».⁵⁰ En faisant référence au «gouvernement socialiste» et non aux «communistes» ou aux «rouges», ce texte reconnaissait

⁴⁷ *La Patrie*, 29 septembre 1936, p. 1.

⁴⁸ *La Patrie*, 30 septembre 1936, p. 1.

⁴⁹ *La Presse*, 20 août 1936, p. 1.

⁵⁰ *La Presse*, 22 octobre 1936, p. 1.

implicitement la légitimité des républicains. Toutefois, les massacres sont plus souvent qu'autrement imputés aux républicains espagnols.

À l'instar du journal quotidien *La Presse, Le Soleil*, de Québec, adoptait une vision plus nuancée que les journaux conservateurs. Toutefois, plus la guerre civile évoluait, il apparut que les persécutions religieuses finirent par orienter le discours de ce quotidien libéral dans le sens de l'anticommunisme. Le 31 octobre 1936, J.-E. Bernard signait un éditorial dans lequel il identifiait les forces en présence vis-à-vis de l'Espagne en flammes :

« Au début de la révolution espagnole, il était difficile de discerner entre le patriotisme et l'ambition des partis en cause. Après trois mois d'épreuve, il n'y a plus d'équivoque possible et le partage des sympathies est facile à faire. Ceux qui ont tendance à l'anarchie communiste sont du côté de Caballero, et ceux qui veulent le rétablissement de l'ordre sont du côté de Franco. Les sans-dieu et les sans-patrie vont prêter main forte aux communistes, cependant que les chrétiens offrent au moins le concours de leurs prières pour le triomphe de la tradition en Espagne »⁵¹.

Il est intéressant de constater que J.-E. Bernard identifiait les sympathisants de Caballero avec des termes plutôt péjoratifs tandis qu'il affirmait que les catholiques étaient, sans toutefois nommer l'allégeance fasciste, en faveur du maintien de l'ordre. Néanmoins, le danger communiste est certainement une préoccupation de l'éditorialiste.

⁵¹ J.-E. Bernard, « Espagne, terre des martyrs », *Le Soleil*, 31 octobre 1936, p. 4.

Le journal quotidien *Le Canada* de Montréal, organe du Parti libéral, ne s'indisposait pas de ce genre de nuances. Son éditorialiste en chef, Edmond Turcotte, signa le 24 août 1936 un éditorial intitulé « Le feu à l'Espagne, prélude à l'incendie universel » où il imputa la responsabilité de la guerre à « l'internationale sanglante du fascisme ». Il soulignait la germanophilie des meneurs de la sédition ainsi que la connivence de Berlin et de Rome avec ceux-ci. Pour lui, le gouvernement républicain, légitime car élu démocratiquement, était victime d'une tentative de renversement par des rebelles fascistes soutenus par les ennemis des démocraties, l'Allemagne et l'Italie. Si les journaux conservateurs sacralisaient le conflit en l'assimilant à « un combat entre la civilisation chrétienne et la barbarie communiste », l'éditorialiste du *Canada* sécularisait le conflit et le voyait plutôt comme un combat entre la démocratie et le fascisme⁵², transposant ainsi le conflit du champ religieux au politique. Enfin, Turcotte devenait clairvoyant en affirmant que la guerre civile était le premier acte de la grande déflagration à venir : « La Guerre civile espagnole apparaît à tous les esprits lucides comme le prélude du nouveau et sans doute prochain embrasement universel qui s'inscrit dans la fatalité ce jour d'octobre 1922 où Mussolini réussit sa marche sur Rome. Car le fascisme, c'est la guerre ! »⁵³.

⁵² Caroline Désy, *op.cit.*, p. 99.

⁵³ Edmond Turcotte, «Le feu à l'Espagne, prélude à l'incendie universelle», *Le Canada*, 24 août 1936, p. 2.

L'éditorialiste fut admonesté par les élites traditionnelles ainsi que les tenants de la «bonne presse» conservatrice.

Journal à tendance antinationaliste, antifasciste et anticomuniste, *Le Jour* était parsemé d'articles concernant la guerre en Espagne. Le fondateur et directeur Jean-Charles Harvey, était certainement l'un des plus virulents pourfendeurs du fascisme au Québec. La guerre en Espagne lui donnait l'occasion de mettre en relief la nature concrète du fascisme ainsi que les plans belliqueux de ses ténors. Le journal se permettait même de publier des articles rédigés par des hauts responsables du gouvernement espagnol. Le ministre espagnol Augusto Garcia signa un éditorial dans lequel il tentait de faire la lumière sur ce qui se passait en Catalogne :

« Si nous ne sommes pas victimes d'une erreur lamentable, la Catalogne réalise actuellement une réforme sociale tendant à substituer le régime de la propriété privée dans les grandes entreprises industrielles et commerciales, par un système de coopération, dans lequel l'organe syndical se crée pour remplacer le patron ou l'associé capitaliste, après l'avoir indemnisé convenablement dans beaucoup de cas. Le droit de la petite propriété est conservé dans les entreprises privées, qui sont cependant soumises à divers contrôles »⁵⁴.

Il nous apparaît que les journaux n'analysaient pas la Guerre civile espagnole avec la même lorgnette. L'analyse du traitement de la Guerre civile

⁵⁴ Augusto Garcia, « Il n'y a pas de communisme en Espagne », *Le Jour*, 25 septembre 1937, p. 3.

espagnole à travers la presse québécoise nous permet de conclure que celle-ci n'avait pas un point de vue monolithique.

2- La création du CMTC

Certains événements survenus en 1936 en rapport avec la Guerre civile espagnole illustrent l'état d'esprit qui prévaut au Québec. L'un des événements touche une résolution adoptée par le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) lors de ses assises annuelles tenues cette année-là à Montréal. Cette centrale syndicale, qui chapeautait les unions internationales au Canada, adopta une résolution d'appui aux travailleurs espagnols, qui luttaient à l'intérieur du Front populaire pour sauvegarder la démocratie menacée par les forces fascistes⁵⁵. La résolution fut adoptée promptement à l'unanimité en fin de journée sans qu'elle ait été l'objet de débats. Les journaux catholiques allaient cependant s'emparer de la résolution pour illustrer la mainmise du communisme internationale sur le syndicalisme canadien⁵⁶.

⁵⁵ Trades and Labor Congress of Canada, *Report of Proceedings*, 1936, p. 164, dans Richard Martin, «Le Congrès des métiers et du travail et la guerre civile espagnole», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, mars 1980, p. 575-581.

⁵⁶ Jacques Rouillard., *Haro sur le fascisme*, *op.cit.*, p. 356.

Chantre du conservatisme catholique canadien français, le journal *L'Action catholique* saisissait la balle au bond et justifiait de ce fait la nécessité du syndicalisme catholique :

« Si la théorie ne suffisait pas à notre édification, un fait récent pourrait y suppléer largement : samedi dernier, un vote unanime, le Congrès des Métiers et du Travail, l'organe le plus représentatif de nos actions internationales, s'est déclaré favorable au Front populaire d'Espagne, qui traite l'Église, les religieux et les choses saintes avec une systématique méchanceté dont les dépêches nous apportent chaque jours les exploits terrifiants. Ce Front populaire, dont les chefs, inspirés par Moscou, sont les ennemis de toute la civilisation chrétienne, souvent même de purs anarchistes. Par le même geste, le Congrès censurait les patriotes espagnols. Nous le savons bien, les milliers de bons catholiques affiliés aux unions internationales regretteront de voir le nom de leur organisation ouvrière servir à ranimer le courage des communistes espagnols sur le point de capituler devant les troupes du parti de l'ordre. Si ces braves ouvriers catholiques étaient plutôt affiliés aux syndicats catholiques, ils n'auraient pas à faire un aveu aussi pénible, juste au moment où le Pape vient de dénoncer formellement la furie persécutrice et destructrice des communistes espagnols »⁵⁷.

La résolution du CMTC nous apparaît comme une occasion pour ce journal et *Le Devoir* de dénoncer les syndicats internationaux et d'inviter les travailleurs égarés dans les unions internationales d'intégrer des syndicats catholiques. Les promoteurs du syndicalisme catholique firent alors leurs choux gras de la prise de position du CMTC en faveur du *Frente Popular*. L'émoi suscité par cette résolution d'appui au gouvernement espagnol fut tel que Mgr Georges Gauthier

⁵⁷ *L'Action catholique*, 16 septembre 1936, p. 4.

invita tous les catholiques à sympathiser avec leurs coreligionnaires espagnols dans une lettre circulaire au clergé dont le thème était le communisme⁵⁸.

Lors des manifestations en l'honneur du Christ-Roi organisées par les catholiques à Montréal le 25 octobre 1936, le président du Conseil central des syndicats catholiques de Montréal Philippe Girard dénonçait la résolution du CMTC dans un discours enflammé devant des milliers de personnes au Champ de Mars :

« Permettez-moi, ici, Excellence, au nom du Conseil central des Syndicats catholiques, de protester vigoureusement contre l'attitude si étrange que le Conseil des Métiers et du Travail des Unions internationales a prise dernièrement en donnant un vote de sympathie aux communistes espagnols, dont la conduite, dans la guerre présente, fait le déshonneur de l'humanité et révolte à bon droit tous les honnêtes gens »⁵⁹.

Devant l'anathème jeté sur le CMTC en regard de la résolution d'appui aux républicains espagnols et le lien fait entre communisme et syndicalisme international, les syndicats internationaux décidèrent de se doter d'un organisme provincial pour mieux faire connaître leur mouvement. C'est ainsi que fut créé à la fin de 1936, un nouvel organisme sous le nom de Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ).

⁵⁸ Jacques Rouillard, *Haro sur le fascisme*, *op.cit.*, p. 357.

⁵⁹ Discours de M. Philippe Girard, «Pour le Christ-Roi et contre le communisme», *École Sociale Populaire*, nos 274-275, *op.cit.*, p. 12.

3- La visite de la délégation du Front populaire espagnol à Montréal

Les événements de cette visite mouvementée illustre avec acuité la réaction clérico-nationaliste qui s'est opérée au Québec en regard de la Guerre civile espagnole. Des représentants du Front populaire espagnol entamaient en 1936 une visite diplomatique nord-américaine afin de faire la lumière sur ce conflit ainsi que les enjeux s'y rattachant. La délégation était composée de Luis Sarasola, un prêtre franciscain, Marcelino Domingo (qui était accompagné de Madame Domingo) et Isabel Palencia. Ces deux derniers étaient respectivement ancien ministre de l'Éducation et ambassadrice de la République espagnole à Stockholm. En Espagne, Marcelino Domingo pilota certaines lois qui évacuaient le clergé des institutions d'enseignements.

La tournée nord-américaine du gouvernement espagnol prévoyait de s'arrêter au Canada. A.A. MacLeod, président de la *Ligue canadienne pour la paix et la démocratie*, organisait cette visite de la délégation au Canada et au Québec.

L'éditorialiste du journal *Le Devoir*, Omer Héroux, s'inquiétait :

« M. McLeod, l'impresario de cette délégation, a tout récemment fait un voyage en Espagne. On paraît avoir loué pour les délégués de vastes salles dans plusieurs de nos grandes villes. Cela suppose, tout comme la publicité qui précède ou accompagne les manifestations, des frais assez considérables et de nombreuses collaborations. Au fond, la présence de la délégation, l'accueil qu'on lui fait, le concours qu'elle reçoit – de même que la manœuvre qui obtint au Congrès des Métiers et du Travail le succès que l'on sait – atteste la présence chez nous d'une force organisée et considérable »⁶⁰.

En lien avec cette visite, l'éditorialiste laissait entendre la présence au Canada et au Québec d'un mouvement communiste organisé. Allait alors s'organiser, au nom de l'anticommunisme, un mouvement d'opposition afin d'endiguer la tenue de ladite réunion à Montréal.

L'objectif de la délégation était, dans une perspective générale, de faire connaître « La vérité sur l'Espagne ». Plus précisément, c'était d'obtenir des secours matériels ainsi qu'un changement d'attitude de la part du gouvernement canadien et des grandes puissances à l'égard du gouvernement républicain espagnol. De plus, on prévoyait obtenir en décembre de la même année une rencontre avec des représentants du gouvernement fédéral.

McLeod en prenait pour son rhume dans la presse conservatrice. Dans le journal *l'Action Catholique* du 22 octobre 1936, l'éditorialiste Gustave Sauvé l'accusait d'exécuter les ordres reçus de Moscou et de faire le jeu du bolchévisme. Selon lui, le Parti communiste espagnol, qui avait la mainmise sur le

⁶⁰ Omer Héroux., « Autour de la délégation », *Le Devoir*, 23 octobre 1936, p. 1.

gouvernement républicain, avait comme objectif de soviétiser l'Espagne. L'affirmation selon laquelle il n'y avait pas de persécutions religieuses en Espagne soulevait l'ire de l'éditorialiste. Sauvé prit Pie XI à témoin et cita un extrait de son discours aux réfugiés espagnols :

« Vous êtes, très chers Fils, venus nous dire la grande tribulation dont vous portez les signes et les tracés visibles dans vos paroles et leur activité. Et il faut avoir été en Espagne pour se rendre compte de la propagande tenace, des perpétuelles revendications, grèves et meetings qu'ils organisent à cette époque pour comprendre combien au début de cette année la masse était déjà fortement contaminée par leur propagande »⁶¹.

C'est dans ce discours que Pie XI accorda aux réfugiés catholiques espagnols le statut de martyrs. McLeod n'allait pas se faire d'amis dans la presse conservatrice en réfutant ainsi le Saint Père. Tel que mentionné plus haut, l'évocation de violences à l'égard de l'Église et de membres du clergé était monnaie courante dans la presse catholique. Alors comment McLeod pouvait-il nier ces faits ? Cette « générale protestation » de tous les catholiques souhaitée par Sauvé continuait d'être alimentée jours après jours dans la presse conservatrice. Il fallait à tout prix empêcher l'entrée de cette délégation au pays ainsi que la tenue de ces assemblées « communistes ».

Le journal *Le Droit*, quotidien d'Ottawa-Hull et d'obédience cléricale, exposait et analysait la venue de la délégation madrilène au Canada de façon

⁶¹ « Extrait du Discours du Pape aux réfugiés espagnols », *L'Action catholique*, 20 octobre 1936, p. 4.

analogue. Il faut dire que la région de la capitale nationale du Canada était directement concernée par cette indésirable visite. Dans un éditorial, Charles Gauthier affirmait avec dépit l'arrivée au pays des plénipotentiaires espagnols. Il s'en prit lui aussi avec virulence à McLeod qui, selon lui, présidait une organisation d'inspiration communiste à la solde de Moscou. Selon Gauthier, c'était McLeod qui avait incité le gouvernement espagnol à venir discourir au Canada sous prétexte que les agences de dépêches illustraient de façon erronée la situation réelle en Espagne. Il pensait que McLeod jouait le rôle d'intermédiaire entre le gouvernement canadien et espagnol⁶². Enfin, l'éditorialiste souhaitait que le gouvernement fédéral interdise la venue au Canada de la délégation : « Pour la paix et le bon ordre, le gouvernement canadien aurait mieux fait d'interdire l'accès au du pays à la délégation espagnole. Si l'autorité civile n'oppose pas d'obstacles à la propagande révolutionnaire, quelle qu'elle soit, elle sera obligée, plus tard, d'user de la force armée pour contenir le déchaînement infernal des puissances de destruction et de mort »⁶³. Le ton dramatique et apocalyptique de Gauthier traduisait le sentiment anticommuniste exacerbé chez les élites traditionnelles et les milieux cléricaux au Québec. De plus, l'éditorialiste sollicitait l'intervention du gouvernement canadien pour repousser cette visite diplomatique du gouvernement espagnol.

⁶² Charles Gauthier, « La délégation espagnole », *Le Droit*, 22 octobre 1936, p. 3.

L'abbé Luis y Sarasola était une figure de la diplomatie républicaine espagnole qui allait créer beaucoup de remous au Québec. En effet, la présence de ce prêtre catholique franciscain dans la délégation espagnole pouvait illustrer qu'il n'y avait pas d'opposition entre le catholicisme et le Front populaire. Allait alors se déclencher une véritable inquisition autour de Sarasola afin de déterminer son identité véritable ainsi que sa place réelle dans la grande famille catholique romaine.

Le journal quotidien *Le Droit* reprit un communiqué de Mgr Lebeau, chancelier du diocèse d'Ottawa, dans lequel il remettait en question la place de M. Sarasola dans l'Église espagnole :

« La plupart des fidèles ne sont pas surpris de savoir qu'un prêtre catholique fait partie de cette mission. En effet, quand nous songeons aux directions précises données par le droit canonique aux prêtres de ne pas se mêler aux luttes politiques ou aux guerres civiles Canon 141 ; quand nous relisons la lettre publiée récemment par les supérieurs ecclésiastiques immédiats de cet abbé ; quand nous constatons que le protocole vis-à-vis des autorités ecclésiastiques locales a été négligé ; nous sommes amenés à déclarer que ce prêtre ne représente ni l'Église catholique d'Espagne, ni ses compatriotes catholiques d'Espagne, mais remplit une fonction purement civile et politique, et ne peut parler, par conséquent, qu'au nom de ceux qui l'ont choisi pour une pareille mission »⁶⁴.

Cette mise au point de Mgr Lebeau était la première charge de la campagne des milieux catholiques à l'encontre de l'abbé Sarasola. Lors d'un entretien accordé

⁶⁴ *Le Droit*, 21 octobre 1936, p. 1.

aux journalistes de Toronto par la mission du gouvernement de Madrid, un représentant de la presse catholique du Canada, R.P. Bergin, accusait Luis y Sarasola d'être un prêtre apostat : « Nous savons qu'il est un prêtre apostat, et qu'il n'a pas le droit de se présenter comme représentant de l'église catholique ou de la population catholique d'Espagne »⁶⁵.

Le chanoine Albert Valois, chancelier du diocèse de Montréal, renchérissait et conseillait à son tour à tous les membres du diocèse de se méfier du R.P. Sarasola ainsi que du discours que les membres de la mission du Front populaire devaient prononcer à l'Aréna Mont-Royal :

« Le R.P. Luis y Sarasola, qui doit parler, paraît-il, à Montréal ces jours-ci, n'a pas présenté à l'archevêché de Montréal ses lettres de créance de son supérieur légitime, ni de documents lui permettant de dire la messe, comme il est tenu de le faire de par le droit canonique de par les prescriptions diocésaines. En outre, il semble bien, pour ne pas dire davantage, d'après ce que nous en disent les journaux, prendre une attitude contraire aux déclarations solennelles faites par le Souverain Pontife il y a quelques jours, et à celles des évêques d'Espagne, sur les tristes événements qui se passent présentement dans ce pays »⁶⁶.

Sarasola n'avait donc pas l'autorité morale pour discourir de questions politiques et il fallait selon les autorités de l'archidiocèse se méfier de ce qu'il allait dire. Ainsi, la polémique entourant Sarasola s'ajoutait à la controverse générale entourant la venue du Front populaire au pays.

⁶⁵ *Le Droit*, 22 octobre 1936, p. 1.

⁶⁶ *Le Devoir*, 23 octobre 1936, p. 6.

Face à l'éventualité de la tenue de l'assemblée à Montréal, les forces sociales conservatrices du Québec continuaient de s'agiter. Mgr Gauthier et Léo McKenna, respectivement archevêque coadjuteur de Montréal et maire suppléant de la ville, allaient dénoncer vigoureusement ladite conférence. Également, la visite du Front populaire espagnol suscita des remous parmi des étudiants de l'Université de Montréal qui demandèrent aux autorités municipales d'empêcher la réunion à l'Aréna Mont-Royal :

« Nous, soussignés, Étudiants de l'Université de Montréal, exigeons au nom de l'ordre social dont vous avez été intitulés les gardiens que vous preniez toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher toute assemblée ou manifestation communiste ou à tendance communistes, spécialement le rassemblement populaire qui doit être tenu, vendredi soir, le 23 octobre à l'Aréna Mont-Royal par les supposés émissaires du Front Populaire espagnol, actuellement en tournée au pays sur la demande d'un certain monsieur McLeod de Toronto »⁶⁷.

Du même souffle, ils promettaient d'assister en masse à ladite conférence et avertissaient qu'il se pouvait qu'il y ait du grabuge : « Il se peut qu'il y ait du chahut, que les carreaux volent en éclats et que les bagarres se déroulent à l'intérieur et à l'extérieur de la salle »⁶⁸. En somme, les étudiants n'invoquaient rien de moins que la possibilité d'une émeute. La nouvelle de la venue de la délégation trouvait à l'Université McGill un écho beaucoup plus favorable. Le

⁶⁷ *Le Devoir*, 23 octobre 1936, p. 1.

⁶⁸ *Idem*.

professeur de McGill Franck Scott, agissait au même titre que McLeod en tant qu'intermédiaire de la délégation espagnole.

Les étudiants de l'Université de Montréal trouvèrent en Joseph Savignac, président du Comité exécutif de la ville, une oreille intéressée à leur requête. Finalement, l'ordre fut donné au chef de police d'interdire la conférence du Front populaire. Après avoir tenté en vain d'obtenir une salle au Victoria Hall de Westmount, les diplomates espagnols décidèrent malgré tout de tenir une séance privée à l'hôtel Mont-Royal avec Franck Scott et quelques amis. Ils furent immédiatement prévenus de l'arrivée prochaine de trois cents étudiants de l'Université de Montréal qui avaient pour objectif d'empêcher la tenue de la réunion⁶⁹.

Face à cette hostilité et à la fin de non-recevoir des autorités municipales montréalaises, les membres de la délégation espagnole devaient s'en retourner bredouille. L'historienne Lucie Laurin soutient toutefois qu'une réunion s'était tenue à l'Université McGill et que celle-ci n'avait pu être endiguée par les étudiants de l'UdeM.⁷⁰ Le Front populaire espagnol était manifestement *persona non grata* au Québec. Malgré l'interdiction de la conférence, la vindicte populaire s'est poursuivie dans les rues du centre-ville de Montréal. Près de 600

⁶⁹ Lucie Laurin, *Communisme et liberté d'expression au Québec : la «loi du cadenas», 1937-1957*, dans *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), Montréal, VLB éditeur (Études québécoises), 1989, p. 112-133.

⁷⁰ *Ibid.*

personnes se groupèrent et marchèrent en direction de l'aréna Mont-Royal. Les manifestants descendirent la rue Sainte Catherine suivis de policiers en cheval et en automobile. Il y eut des échauffourées dans certaines rues, notamment sur Sainte Catherine, sur Saint-Denis (entre les rues Ontario et Sherbrooke) et sur avenue Mont-Royal. Une bagarre avait faillit éclater entre un groupe de Juifs lorsque certains manifestants ont pénétré dans la boutique d'une vendeuse de journaux. Les manifestants anticomunistes continuèrent leur démonstration jusqu'à la rue Sherbrooke, puis se dispersèrent vers onze heures. Deux collégiens ayant refusé de circuler furent mis en état d'arrestation.

En réaction à la manifestation, le vice-recteur de l'Université de Montréal, le chanoine Chartier allait en profiter pour écorcher l'Université McGill:

« Institution confessionnelle, l'Université de Montréal croirait manquer de logique si elle tolérait chez elle un enseignement ou des manifestations condamnées par ses doctrines religieuses. Elle ne comprendrait pas qu'une institution d'État osât tolérer chez elle un système qui a pour but la perturbation de l'ordre public. Et elle n'admettrait pas même qu'une institution privée se désintéressât d'un problème pareil, toute activité contraire au bien commun finissant toujours par rejaillir sur les particuliers »⁷¹.

M. Wilfrid Bovey, doyen à l'Université McGill, raisonnait de façon différente : « ... aviver le feu allumé à Montréal par le passage de la délégation du *Frente Popular*, si bien accueillie dans les milieux anglais, pourrait avoir des conséquences graves du point de vue race, religion, doctrine sociale à Montréal

⁷¹ *Le Devoir*, 27 octobre 1936, p. 1.

»⁷² . Il se dessinait donc à Montréal une opposition entre les milieux universitaires francophones et anglophones à Montréal au sujet du communisme et du Front populaire, ce qui avait un effet délétère sur la société québécoise dans son ensemble. La Guerre civile espagnole était bel et bien un sujet chaud au Québec.

4- **Grandes manifestations anticomunistes au Québec**

Le clergé catholique allait de toute évidence réagir énergiquement. Au nom de l'anticommunisme, Duplessis et le cardinal Villeneuve avaient déjà jeté l'anathème sur la visite des plénipotentiaires du *Frente Popular* au pays. Parallèlement à cette visite, les milieux catholiques en profitèrent pour planifier des grands ralliements anticomunistes, le dimanche 25 octobre. Selon l'archevêque coadjuteur de Montréal, Mgr Gauthier, ces grandes manifestations catholiques poursuivaient un double-objectif : protester contre les agissements des communistes au pays et donc par le fait même, dénoncer vigoureusement la visite de la délégation du *Frente Popular*, et aussi de réitérer la profession de foi catholique des Canadiens français et leur allégeance au Christ-Roi.

⁷² *Idem.*

Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal organisèrent donc, sous le patronage de Mgr Gauthier, *La grande manifestation catholique : Pour le Christ-Roi et contre les sans-Dieu*. D'autres manifestations semblables étaient prévues à Québec, Saint-Hyacinthe et même à Ottawa. Des articles faisant la promotion de l'événement parurent dans les quotidiens catholiques *Le Devoir*, *L'Action catholique* et *Le Droit*. Ils placèrent souvent ces articles près des chroniques touchant la Guerre civile espagnole.

Les orateurs invités à discourir à la manifestation de Montréal étaient l'archevêque-coadjuteur de Montréal, Mgr Gauthier, le maire suppléant de la ville, Léo McKenna, le président du Conseil Central des Syndicats catholiques de Montréal, Philippe Girard, le secrétaire général de l'Université de Montréal Édouard Montpetit, le député de Mercier, Gérard Thibault et enfin, le Révérend Louis Chagnon. Quant à la manifestation qui se tenait à Québec, le Premier ministre Duplessis et le cardinal Villeneuve étaient appelés à prendre la parole.

L'analyse de leurs discours est instructive de l'état d'esprit des milieux catholiques au Québec en cette semaine où avait lieu la visite de la délégation de Madrid. En effet, même si elles n'étaient pas mentionnées directement, la Guerre civile espagnole ainsi que la visite du *Frente Popular* étaient en filigrane des discours prononcés. Ces grands ralliements, qui se voulaient la réaction

catholique face à la menace communiste, venaient en quelques sortes boucler une semaine forte en émotions.

Celui qui allait ouvrir le bal, M. Arthur Laramée, du *Comité des Œuvres catholiques de Montréal*, donnait le ton avec un discours tonitruant aux accents de Croisades : « À l’instar de nos pères les zouaves pontificaux au siècle dernier, vous affirmez votre désir de marcher en avant. Vous présentez vous-mêmes vos lettres de créance, en vous donnant comme soldats du Christ-Roi, fermement décidés à occuper l’avant-garde dans son bataillon »⁷³. Mgr Gauthier renchérisait sur les motifs de ce rassemblement :

« Ces intentions se justifient d’ailleurs d’elles-mêmes. Il convient sans doute que nous entrions dans la pensée de notre Saint-Père le Pape. Il a exprimé assez haut la tristesse que lui cause la persécution qui sévit contre ses enfants. Les douleurs du Chef et du Père de l’Église sont les nôtres. En sympathie, envoyons avec lui aux héroïques chrétiens qui, en Espagne, soutiennent le combat de la foi, l’assurance de nos prières, l’expression de notre vive et profonde admiration »⁷⁴.

Pour l’occasion, il lui paraissait important d’affirmer la solidarité du peuple canadien-français avec leurs coreligionnaires espagnols et de soulever l’épisode de la visite du *Frente Popular* au pays :

⁷³ Discours de M. Arthur Laramée, « Pour le Christ-Roi et contre le communisme », *L’École Sociale populaire*, Nos 274-275, novembre- décembre 1936, p. 3.

⁷⁴ Discours de S. Exc. Mgr Gauthier, *idem*, p. 5.

« Une seule initiative s'est produite dans notre pays : celle qui a manifesté en faveur du Front populaire, des nouveaux barbares qui ont couvert le sol de la malheureuse Espagne de tant de ruines et de sang. Pour notre bon renom il était opportun de fournir à nos catholiques l'occasion d'exprimer leur réprobation de pareils actes. Frères bien-aimés, vous avez entendu notre appel ! Soyez-en remerciés »⁷⁵.

Au nom de la sainte Église, il continuait en exprimant toute sa gratitude aux milliers de catholiques québécois qui s'étaient opposés à la délégation.

Édouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal et directeur de l'École des Sciences Sociales, livrait quant à lui un discours empreint de références à l'idéologie de la « survivance » ainsi que sur la nécessité de la doctrine sociale de l'Église pour endiguer et combattre le communisme : « Voilà pourquoi, en cette fête du Christ-Roi, nous avons voulu, Excellence, contre les doctrines révolutionnaires et sans-Dieu et pour la préservation de notre foi, renouveler l'indéfectible fidélité de notre catholicisme⁷⁶ ». Il réaffirmait ainsi la nécessité impérieuse de la doctrine sociale de l'Église en tant que garante de la sauvegarde de l'identité canadienne-française.

Moins importante en termes du nombre de catholiques présents, la manifestation anti-communiste de Québec était toutefois loin d'être dépourvue de significations. Selon l'École Sociale Populaire, pas moins de quinze mille fidèles étaient réunis dans l'immense enceinte du Colisée pour entendre

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ Discours de M. Édouard Montpetit, *ibid.*, p. 16.

l'archevêque de Québec, le cardinal Villeneuve, le Premier ministre Maurice Duplessis et le maire de Québec, J.-E. Grégoire. Ils constituaient les représentants de l'Église, de l'État et de la Cité.

Pour le cardinal Villeneuve, l'heure était grave. Le communisme avait pris racine au pays et il fallait mettre toutes ses énergies à l'éradiquer. Les événements en Espagne prouvaient, selon lui, la nécessité impérieuse de combattre le communisme au Canada :

« Si on avait pu, en certains milieux et pendant quelque temps, entretenir à ce propos des doutes ou même des illusions, les faits qui se sont passés naguère en Russie et en divers pays, mais les faits surtout qui se passent présentement en Espagne, au su et au vu de l'univers entier, ne permettent plus à ce propos la moindre équivoque. Les délégations mensongères, flanquées de prêtres apostats ou de religieux défroqués, ni peuvent contredire »⁷⁷.

Le cardinal Villeneuve faisait ici explicitement référence à la délégation madrilène qui s'était fait interdire la parole à Montréal et il invoquait le combat contre les forces du mal qui sévissaient en Espagne : « Les frères ont tués leurs frères ... La guerre civile, la guerre contre les enfants du même pays, du même peuple, de la même patrie ! On dirait, poursuit le Pape avec sanglots, qu'une satanique préparation a allumé, et plus vive encore, dans l'Espagne cette flamme de haine et de persécution plus féroce, réservée, de l'aveu même de ses ennemis,

⁷⁷ Discours de S. Ém. le cardinal Villeneuve, *ibid.*, p. 35.

à l'Église et à la religion catholique... »⁷⁸. Il invitait les catholiques à être solidaires de leurs coreligionnaires espagnols.

Dans son discours, le Premier ministre Duplessis félicitait les étudiants montréalais qui avaient empêché l'assemblée du *Frente Popular* à Montréal:

« ... je voudrais exprimer mes sentiments de fierté pour l'attitude prise par les étudiants catholiques de Montréal, à l'occasion de la visite à Montréal de délégués du Front populaire espagnol. L'attitude des étudiants a empêché la tenue de l'assemblée que ces délégués devaient tenir vendredi soir à l'aréna Mont-Royal. Les étudiants ont posé là un acte plein de possibilités et prometteur pour l'avenir. Combien consolante est leur attitude. Elle établit que chez la jeunesse les principes que nos aïeux ont conservés et qui leur avaient été inculqués par notre clergé sont encore bien vivaces. Ces principes sont encore vivants dans l'âme de notre jeunesse, c'est-à-dire dans l'âme de l'avenir »⁷⁹.

Il notait également la présence d'éléments communistes au pays de plus en plus nombreux au Québec : « Il y a actuellement dans la province de Québec des activités louches qui se font de plus en plus considérables. Les gens qui exercent ces activités y mettent de plus en plus de cynisme et d'audace »⁸⁰. Du même souffle, le Premier ministre évoquait le devoir des gouvernants de combattre le communisme ainsi que sa propagande. Se tournant vers le cardinal Villeneuve, il affirmait : « Vous représentez au Canada l'autorité supérieure, cette autorité qui jouit des prérogatives de l'immortalité et de l'infaillibilité. Je vous réitère l'offre la plus sincère de la coopération et de la collaboration de mon

⁷⁸ *Ibid*, p. 37.

⁷⁹ *Ibid*, p. 58.

⁸⁰ Discours de Maurice Duplessis, *ibid*, p. 56.

gouvernement »⁸¹. En tant que représentant de l'autorité politique au Québec, Duplessis offrait au cardinal son appui indéfectible pour combattre le communisme. L'Union nationale de Duplessis devenait le bras politique de l'Église pour combattre le communisme au Québec. En mars 1937, l'UN allait piloter l'adoption de la *Loi du cadenas* en réponse à l'appel du cardinal Villeneuve. Duplessis avait aussi des doléances envers le gouvernement fédéral en ce qui touche le communisme et la Guerre civile espagnole. Nous verrons qu'elles auront un impact sur la politique interne du Canada face à la Guerre civile espagnole.

La Guerre civile espagnole a exalté les passions idéologiques et enflammé l'esprit collectif canadien français. La visite de la délégation du Front populaire espagnol fut l'occasion pour le clergé catholique et les élites traditionnelles de brandir la menace communiste. Elle constituait la preuve irréfutable d'un mouvement marxiste organisé au Canada et au Québec. Les forces conservatrices s'activèrent pour organiser de grandes manifestations anticommunistes.

⁸¹ *Ibid*, p. 57.

L'ensemble des forces sociales durent réagir face au conflit même s'il se déroulait à des milliers de kilomètres. Pour ou contre le *Frente Popular* ? Les élites, membres du clergé, journalistes, syndicats et politiciens eurent à se prononcer, ce qui eut pour effet de maintenir bien allumé le brasier généré par ce conflit au Québec. Certaines personnalités, dont Edmond Turcotte et Macleod, furent condamnés avec virulence par les élites traditionnelles et le clergé catholique, pour avoir exposé une autre perception du conflit espagnol. Il en est de même pour les journaux et les syndicats internationaux qui interprétèrent le conflit de manière différente des syndicats catholiques. Cela démontre qu'il y avait chez les francophones un éventail de points de vue. Tous ne suivaient pas aveuglément les élites cléricales.

Mais qu'en est-il du gouvernement canadien ? Les dénonciations des élites traditionnelles et la mobilisation contre le Front populaire, qui ont connu du succès au Québec, allaient-elles avoir des répercussions à Ottawa sur la politique du gouvernement canadien ? C'est ce que nous verrons dans les deux prochains chapitres.

Chapitre 3

L'influence du Québec sur la politique canadienne

Comme nous l'avons démontré au deuxième chapitre, le conflit en Espagne eut un effet considérable au Québec où les élites traditionnelles ainsi que le clergé catholique l'assimilèrent à la lutte contre le communisme et mirent en relief les persécutions religieuses en Espagne. Un mouvement de solidarité s'est rapidement institué entre l'Église d'ici et l'Espagne catholique défendue par les insurgés de Franco. En regard de cette mobilisation, il sera question dans ce chapitre de circonscrire l'influence du Québec dans l'attitude qu'adoptera le gouvernement fédéral face à la Guerre civile espagnole. Nous tenterons de déterminer si cette réaction s'est traduite par des mesures de politique intérieure adoptées par le gouvernement fédéral. Dans un premier temps, nous analyserons le poids politique du Québec au niveau fédéral et plus particulièrement le rôle du ministre de la Justice Ernest Lapointe en sa qualité de lieutenant de Mackenzie King dans cette province.

Lapointe dut conjuguer avec la réaction clérico-nationaliste s'opérant avec acuité lors du premier mandat de l'Union nationale au Québec. L'élection de l'Union nationale allait générer son lot d'angoisses chez le lieutenant fédéral québécois en regard des événements en Espagne, de telle sorte que cela a eu un impact sur la politique canadienne. L'enrôlement de civils canadiens dans les rangs du Bataillon Mackenzie-Papineau irritait au plus haut point Maurice Duplessis, qui y voyait une manifestation d'activités communistes dans la province.

1- La représentation politique du Québec au niveau fédéral

Tenues le 10 octobre 1935, les élections fédérales désignèrent un gouvernement libéral majoritaire. Sous la direction de William Lyon Mackenzie King, le Parti libéral du Canada (PLC) reprenait le pouvoir après un séjour de cinq ans dans l'opposition. En effet, la crise de 1929 sonna le glas des libéraux fédéraux que les électeurs ont rendu en partie responsable de ses effets socio-économiques dévastateurs. Porté au pouvoir aux élections de 1930, le gouvernement du Parti conservateur fut incapable, malgré le *New Deal* de R. B. Bennett, de juguler les conséquences de la crise économique et de redresser la

situation de sorte que l'électorat canadien décida qu'un changement de barre s'imposait.

Le 10 octobre 1935, les libéraux de King raflèrent 171 sièges⁸² (44.4% des suffrages) tandis que les conservateurs de Bennett firent élire 39 députés (28.9% des suffrages). Le Crédit social obtint 17 sièges au Parlement (4.1% des suffrages) et le Cooperative Commonwealth Federation (CCF), nouveau parti politique sur la scène fédérale, fit élire 7 députés à la Chambre des Communes (8.9% des suffrages), dont son chef J.S. Woodsworth.

Fidèle à sa tradition, le Québec envoya à Ottawa un fort contingent de députés libéraux. Le résultat du scrutin était pratiquement unanime : les Québécois élirent 59 députés libéraux, 1 député libéral indépendant et 5 députés conservateurs. L'ensemble de la députation fédérale québécoise était donc de très forte couleur libérale. Malgré ce raz de marée libéral au Québec, le nombre de députés québécois accédant au Conseil des ministres demeurait très modeste. En effet, seulement trois députés québécois ont obtenu des portefeuilles : Pierre-Joseph-Arthur Cardin (Richelieu) hérita du ministère des Travaux publics, Ernest Lapointe (Québec-Est) fut confirmé dans ses fonctions de ministre de la Justice et de Procureur général du Canada tandis que Louis-Édouard-Fernand Rinfret (Saint-Jacques) fut nommé Secrétaire d'État du Canada. Phénomène plutôt

⁸² Toutes ces statistiques sont tirées du site officiel de la Chambre des Communes : www.parl.gc.ca

rarissime, le sénateur Raoul Dandurand obtint un poste de ministre sans portefeuille. Tout compte fait, le Québec était, malgré le raz-de-marée libéral, sous-représenté au niveau du cabinet du Premier ministre King. Le rôle de lieutenant québécois au sein de ce gouvernement fut naturellement confié à Ernest Lapointe.

2- Ernest Lapointe et le Québec sous Duplessis

Ancien avocat de Rivière-du-Loup, Ernest Lapointe fut certes un politicien qui aura marqué la scène fédérale. Élu pour la première fois en 1904 avec l'équipe libérale de Sir Wilfrid Laurier, il œuvra en politique fédérale jusqu'à sa mort en 1941. William Lyon Mackenzie King, alors aspirant à la chefferie du Parti libéral du Canada, obtint la collaboration d'Ernest Lapointe afin qu'il persuade les délégués du Québec de voter en sa faveur. Le 7 août 1919, King allait succéder à Wilfrid Laurier en tant que chef du PLC. Allait alors se poursuivre une longue histoire de coopération entre les deux hommes. King, unilingue anglophone, était déconnecté des réalités socioculturelles du Québec. Il lui fallait impérativement pallier cette lacune s'il voulait conquérir les nombreuses circonscriptions du Québec et devenir premier ministre du Canada. Ernest

Lapointe était alors tout désigné pour devenir son bras droit au Québec. Le 29 décembre 1921, King devint le 10^{ème} premier ministre du Canada.

Afin de maintenir cette fructueuse recette politique au Québec, King avait déjà nommé, en 1921, Lapointe au poste de ministre de la Marine et des Pêcheries, poste qu'il occupa jusqu'en 1924, pour par la suite être muté au prestigieux poste de ministre de la Justice. C'est ainsi qu'en 1926, il joua un rôle significatif lors des débats entourant la Déclaration du Balfour et ultérieurement, le Statut de Westminster. Bien en selle au Québec, le ministre de la Justice était sans conteste l'interlocuteur privilégié des Canadiens français sur la scène fédérale. Lapointe fut donc un acteur important de la politique fédérale à une époque charnière du développement politique du Canada, apportant un nouveau prestige au Québec en tant qu'important membre du cabinet fédéral, palier où, sous les conservateurs, les Canadiens français avaient joué un rôle très marginal. Comme le fait remarquer l'historienne Lita-Rose Betcherman : « Indeed, his prestige had increased immeasurably as French Canadians compared his influence in the King administration with the puppet role played by the two French ministers in Bennett's cabinet who had little or no patronage to hand out »⁸³.

⁸³ Lita-Rose Betcherman, *Ernest Lapointe : Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 192.

À cette époque, le Parti libéral du Québec était le prolongement provincial du parti de King. C'est pourquoi Lapointe allait encore être appelé à jouer un rôle accru dans les affaires du parti au Québec. Dans la foulée des scandales affectant l'administration libérale de Louis-Alexandre Taschereau au milieu des années trente, Lapointe a soutenu l'aile dissidente formée par Paul Gouin. La biographe de Lapointe, Lita-Rose Betcherman, soutient que celui-ci refusa même de devenir le chef de l'Action libérale nationale (ALN), poste que lui avait offert Paul Gouin⁸⁴. Cependant, il réajusta le tir lorsqu'il entendit parler d'une possible alliance entre l'ALN et les conservateurs de Duplessis⁸⁵. À ce moment, Lapointe prit conscience des dangers que représentaient la scission à l'intérieur du PLQ, guerres intestines qui allaient inéluctablement favoriser le conservateur Maurice Duplessis. Malgré les différends qui l'opposèrent jadis à Taschereau, Lapointe lui resta fidèle dans un mariage de raison.

Finalement, la corruption du régime Taschereau, dénoncée vigoureusement par Maurice Duplessis au Comités des comptes publics, poussa le gouvernement à déclencher des élections le 11 juin 1936. Adélard Godbout, qui lui succéda, encaissa la défaite aux élections d'août 1936 face à l'Union nationale de Maurice Duplessis. C'était la consternation dans les rangs libéraux. Le nouveau premier ministre était un adversaire redoutable, surfant sur un

⁸⁴ *Ibid.*, p. 197.

⁸⁵ *Idem.*

courant de profonde réaction cléric-nationaliste, idéologie avec laquelle Duplessis était en symbiose.

Dans ses mémoires, Mackenzie King évoquait la faiblesse de son lieutenant québécois lors de la période du premier mandat de Duplessis (1936-1939) :

« He was deeply depressed by events in Quebec but believed that for the moment nothing could be done. It was not only that the provincial Liberal party was in disarray and that Duplessis was in office. Lapointe also saw an illiberal clerical nationalism sweeping the province. He was convinced that any liberal counter-attack, any appeal based on liberalism and national unity, would be futile until these emotional forces were spent. He felt so helpless that even his health was affected and he talked of resigning rather than having to face another federal election »⁸⁶.

En effet, Lapointe semblait dépassé par les événements et accablé par la montée des forces cléric-nationalistes au Québec, notamment en regard des événements d'octobre 1936. Le premier ministre constatait que le rapport de force entre Ottawa et le Québec filait entre les doigts de Lapointe :

« He wrote in his diary that Lapointe was too timid with Duplessis, that he should assert himself. King remarked that Duplessis was provoking Lapointe and that in cabinet power was quite outspoken as to the need of Lapointe, Cardin and Rinfret, as Federal Ministers, taking a stronger and firmer hand in the forthcoming Provincial Liberal Convention at Quebec, than they had proposed to do. Lapointe is rather timid in the matter... »⁸⁷.

⁸⁶H. Blair Neatby, *William Lyon Mackenzie King, 1932-1939, The prism of unity*, University of Toronto Press, 1976, p. 232.

⁸⁷ John MacFarlane, *op. cit.*, p. 105.

Duplessis, qui incarnait à plusieurs égards l'antithèse politique du gouvernement libéral fédéral, agissait envers Ottawa de façon cavalière, ce qui alarmait son principal opposant, Ernest Lapointe. King résumait dans ses mémoires les craintes de Lapointe à l'égard aux forces de droite au Québec : « Lapointe fear of the Cardinal and Duplessis amounts to absolute terror »⁸⁸.

Pour King, le Québec était perméable aux valeurs libérales. Il s'agissait pour les troupes québécoises de son parti de propager les idéaux libéraux dans la «Belle province» pour insuffler un vent de changement dans la population, en particulier chez les jeunes : « No one can convince me that if he, himself, and a few others would begin to expound the doctrines of liberalism to the younger generation of Quebec, it would not take long to free them from clerical or political intolerance »⁸⁹. King trouvait les appréhensions de son lieutenant québécois quelques peu exagérées, croyant qu'il amplifiait le conservatisme et le monolithisme du Québec. Le mandat de Duplessis était en quelque sorte une tempête à traverser et tout allait être mis en œuvre afin de l'empêcher de briguer un deuxième mandat, au profit du chef libéral provincial : Adélard Godbout.

⁸⁸ Archives publiques du Canada, *The Mackenzie King diaries, 1932-1949 : the complete manuscript entries with accompanying typewritten transcriptions, original typewritten diaries, and other original typewritten journals...*, Toronto : University of Toronto Press, 18 décembre 1936, p. 5.

⁸⁹ *Idem.*

3- L'entrée au Canada des quatre plénipotentiaires espagnols

Presque six mois se sont écoulés depuis le soulèvement des généraux espagnols et le gouvernement du Front populaire, engagé dans cette guerre civile, cherchait à développer des rapports diplomatiques avec les autres nations. En cette fin d'année 1936, la diplomatie canadienne en regard de la Guerre civile espagnole allait mettre en exergue l'opposition relative entre les « deux solitudes ». En effet, le directeur du service d'immigration signalait à King que la Police montée l'avait informé que quatre représentants du gouvernement espagnol allaient venir au Canada et prononcer des discours au nom de leur gouvernement⁹⁰.

La réaction clérico-nationaliste d'octobre au Québec était encore fraîche à l'esprit du ministre de la Justice. Devant les craintes de Lapointe, le débat allait être lancé au cabinet fédéral à savoir si le gouvernement devait approuver l'entrée au pays des quatre plénipotentiaires et accueillir favorablement la requête de Madrid, soit d'obtenir une audience officielle auprès d'Ottawa. Ernest Lapointe ainsi que les ministres québécois du gouvernement King s'opposaient énergiquement à cette demande tandis que leurs collègues anglophones du cabinet fédéral en approuvaient leur venue, au nom de la liberté de parole :

⁹⁰*Ibid*, p. 4.

« He and Rinfret and Michaud (Cardin was not present) were all in favour of not allowing these persons to enter, two men and two women without even waiting what they might have to say. The rest of the cabinet were all strongly of the opposite view ; they felt that to keep them out of the country was to raise a very large issue as to the right of freedom of speech in Canada »⁹¹.

Devant l'éventualité d'une acceptation de cette requête, Lapointe ne prophétisait rien de moins que la rupture du pays. King écrivait : « He seemed to think that if they were allowed to come into Canada at all, it might only lead to the secession of the province of Quebec of the rest of Canada »⁹². La question espagnole suscitait donc une vive anxiété chez son lieutenant québécois au point où il y voyait un danger au maintien de l'unité nationale du Canada. Le Premier ministre allait prétendre plus tard que son lieutenant québécois avait nettement exagéré cette menace.

Cependant, il était manifeste que ce dossier provoquait une vive opposition au cabinet libéral fédéral entre les ministres du Québec et ceux du reste du Canada (ROC). Les ministres québécois évoquaient la situation potentiellement explosive au Québec pour remettre en question un fondement de la société libérale qu'était supposée incarner le Canada, soit la liberté de parole et d'opinion. En cette période de secousse idéologique, est-ce que le gouvernement canadien devait « exceptionnellement », au nom de l'unité nationale, abroger des

⁹¹ *Ibid.*, p. 5.

⁹² *Idem.*

libertés fondamentales comme la liberté d'assemblée, de parole et d'opinion ?

King exprimait ainsi dans ses mémoires qu'il éprouvait un fort malaise face à cette possibilité :

« I must confess that my own feeling was to take a step of the kind was for the administration to fall in line with dictatorship of Europe, whether they be Communists [sic] or Fascists, in suppressing freedom of speech which would inevitably lead to suppression of freedom of assembly and freedom of press. I would rather go out of office and out of life itself, if need be, fighting to maintain the liberties we have and which have been brought so dearly, than to be a party to losing them through fear and prejudice however strong »⁹³.

Les mots qu'utilisait le premier ministre pour illustrer ses inquiétudes étaient plutôt fatalistes. Il éprouvait une vive crainte face au précédent que cela occasionnerait au pays. Est-ce que, au nom de l'anticommunisme, l'État pouvait faire fi de droits aussi fondamentaux que le Canada voulait incarner d'un océan à l'autre ?

Finalement, les ministres fédéraux allaient trouver un compromis permettant au Canada de ne pas trahir ses principes tout en maintenant le pays à l'abri d'une crise domestique dont le catalyseur était le Québec. :

⁹³*Idem.*

« It was finally understood that with the law being what it is entitling people free entry into Canada, we would not seek to prevent the entry of persons in question though we would endeavour to have them peacefully persuaded that if they come to Canada at all, they should go to parts other than Quebec, and told plainly that if they came near Quebec and caused disturbance, they would be immediately deported. I think the last step is justified in view of the fact there were disturbances there from other Spanish speakers in the month of October ⁹⁴».

Les délégués espagnols allaient donc être autorisés à entrer au Canada à la condition que ceux-ci restent loin du Québec. King évoquait même la « déportation immédiate » des représentants du Front populaire dans l'éventualité où ceux-ci provoquaient de l'agitation au Québec.

Les « désordres » évoqués ici par King étaient ceux de la visite antérieure du Front populaire espagnol au Québec (19 au 25 octobre 1936), dont il fut question au deuxième chapitre. Il est à noter qu'à ce moment, le Premier ministre était en visite diplomatique en Europe, participant notamment à la Convention de Genève, où se réunissaient les représentants des États afin de discuter des mesures à prendre en cette période de turbulences mondiales. La réaction cléricalo-nationaliste d'octobre 1936 eut donc comme effet sur le gouvernement fédéral d'interdire ultérieurement la venue au Québec de diplomates madrilènes sous peine de déportation immédiate. C'est certainement

⁹⁴ *Idem.*

là une forme d'influence du Québec sur la politique étrangère du Canada en regard de la Guerre civile espagnole.

4- Le Bataillon Mackenzie-Papineau

Empêtrée dans un conflit fratricide dans lequel l'Allemagne et l'Italie sont intervenus du côté des insurgés, la République espagnole réalisait que les forces en présence prenaient des allures inégales. Relativement dépourvu de combattants, d'armements et de munitions, le gouvernement espagnol lançait un appel à l'aide internationale. En Union soviétique, Staline et le *Politburo* semblaient y voir une occasion géostratégique et politique de renforcer leur influence et jonglaient avec l'idée d'organiser, sous le couvert de la solidarité, une campagne d'aide aux républicains espagnols.

Cette campagne allait s'opérer par l'intermédiaire de la IIIe Internationale (*Komintern*), organisation noyant l'ensemble des partis communistes dans le monde. Dans sa lutte contre le fascisme, le *Komintern* abandonna dans l'entre-deux-guerres son principe fondamental de lutte « classe contre classe » pour s'orienter vers une stratégie de « Front populaire », c'est à dire d'alliance avec les groupes de gauche non-révolutionnaires susceptibles de combattre l'extrême-droite. Le gouvernement républicain espagnol, qui regroupait des partis

libéraux⁹⁵, socialistes, communistes et anarchistes en constituait un exemple éloquent.

Ce ne fut que le 18 septembre 1936 que Staline prit sa décision et que le secrétariat du Parti adopta une résolution de soutien au peuple espagnol en procédant « au recrutement de volontaires ayant une expérience militaire chez les ouvriers de tous les pays afin de les envoyer en Espagne »⁹⁶. C'est ainsi que naquirent les Brigades Internationales, organisations formées de volontaires pour aller combattre en Espagne aux côtés du gouvernement espagnol.

La ramification canadienne des Brigades Internationales allait s'appeler le Bataillon Mackenzie-Papineau en l'honneur des rébellions de 1837-1838 dont on célébrait le centième anniversaire. Selon l'historien Victor Hoar, environ 1200 Canadiens s'enrôlèrent dans cette milice clandestine, ce qui constitua un nombre considérable compte tenu de la population du pays⁹⁷. Ironie du sort, ce bataillon portait le nom du Premier ministre King en l'honneur de son grand-père, qui fut le leader des rébellions dans le Haut-Canada en 1837-1838. Selon John MacFarlane, ce lien agaçait le Premier ministre : « King was particularly upset because Canadians fighting for this side named themselves the Mackenzie-

⁹⁵ Les libéraux espagnols voyaient dans le projet de contre-révolution catholique et monarchique des groupes fascistes une menace à leur jeune démocratie. Ils acceptèrent de s'allier à des groupes d'extrême gauche. À noter que le projet de restauration de la « vieille Espagne » distinguait le fascisme espagnol de celui que l'on observait en Allemagne ou en Italie.

⁹⁶ Anthony Beevor, *La Guerre d'Espagne*, Éditions Calmann-Lévy, Paris, 2006, p. 228.

⁹⁷ Victor Hoar et Mac Reynolds, *The Mackenzie-Papineau Battalion, The Canadian Participation in the Spanish Civil War*, The Copp Clark Publishing Company, 1969, p. 1.

Papineau Battalion (he described the group as the W.L. Mackenzie Company. His grandfather would have fought the communists, King believed »⁹⁸. Comme le Parti communiste du Canada (PCC) joua un rôle important dans le recrutement de volontaires canadiens, le gouvernement fédéral assimila le Bataillon-Mackenzie-Papineau au communisme soviétique.

Au Québec, l'enrôlement volontaire, même s'il était plutôt faible, prenait néanmoins aux yeux des élites traditionnelles des allures hérétiques. Pourtant, le communisme à lui-seul ne pouvait expliquer l'engagement des volontaires canadiens. Selon Jean-François Gazaille, le discours antifasciste mis de l'avant par le PCC, le combat pour la justice sociale, l'égalité et la démocratie attiraient aussi les volontaires⁹⁹. Mais malgré ces buts, le rôle joué par le PCC dans le recrutement de volontaires pour l'Espagne influencera toutes les activités antifranquistes au pays, surtout au Québec. Selon Andrée Lévesque, la collaboration par exemple entre les groupes communistes et socialistes avec les organisations pro-républicaine espagnoles élèvera la confusion existant entre le PCC et le CCF¹⁰⁰. À la Chambre des Communes, le Bataillon Mackenzie-Papineau n'a pas recueilli plus de sympathie. Le député libéral de Beauharnois, Maxime Raymond, alla même jusqu'à dire en Chambre qu'il regrettait « qu'ici

⁹⁸ John MacFarlane, *op.cit.*, p. 104.

⁹⁹ Jean-François Gazaille, *Des héros invisibles : la participation des Canadiens à la guerre d'Espagne*, mémoire de maîtrise, UQAM, 2004, p. 124.

¹⁰⁰ Andrée Lévesque, *op. cit.*, p. 108.

même, au Canada, on a vu des volontaires partir pour aller s'enrôler dans l'armée rouge d'Espagne. Ce départ, je l'avoue, ne me chagrine pas ; il nous débarrasse d'autant d'indésirables, pourvu qu'ils ne reviennent plus »¹⁰¹. Toujours est-il que c'est le Bataillon Mackenzie-Papineau qu'a visé directement la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, manifestation juridico-criminelle de la politique du gouvernement fédéral à l'égard de la Guerre civile espagnole.

5- Les doléances de Duplessis¹⁰²

Maurice Duplessis analysait la Guerre civile espagnole à travers la lorgnette de l'Église et de ce fait, assimilait ce conflit à la lutte contre le communisme : les insurgés commandés par Franco constituaient les défenseurs de l'Espagne catholique en proie au péril communiste incarné par le *Frente Popular*. L'enrôlement volontaire dans les Brigades Internationales, phénomène pourtant marginal au Québec, préoccupait donc énormément Duplessis.

¹⁰¹ *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes*, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, vol. 1, p. 930.

¹⁰² Le Québec reste à l'écart des affaires internationales. Comme l'écrit l'historien Stéphane Paquin, l'UN fit adopter lors de son premier mandat, en raison des effets de la crise économique, une loi abolissant toutes les agences générales du Québec à l'étranger¹⁰². Cependant, dans l'entre-deux-guerres, l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie en 1935 et plus particulièrement, la Guerre civile espagnole, retiendront l'attention des Canadiens français. Dans cette perspective, au chapitre des relations internationales, le Québec sera à la remorque du gouvernement fédéral. (Stéphane Paquin, Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006, p. 18-19.)

Dans un discours prononcé à Trois-Rivières, il soutint que le Québec n'était pas à l'abri du fléau communiste et que l'enrôlement était une démonstration de l'existence d'organisations communistes dynamiques, laissant entendre que des lacunes existaient au niveau des lois et politiques antimarxistes au pays :

« J'affirme qu'on a fait dans notre province du recrutement communiste, qu'on a enrôlé des jeunes gens pour aller combattre pour les communistes en Espagne, qu'on leur a procuré des passeports canadiens pour les ports d'Espagne, et ce, non à un ou deux jeunes gens, mais à plusieurs personnes, ce qui montre l'organisation qui existe et ce qui indique qu'il y a quelque part quelque chose qui manque »¹⁰³.

Comme l'attribution de passeports aux interbrigadistes relevait d'Ottawa, Duplessis évoquait la responsabilité du gouvernement fédéral : « Je dis que si on est rendu à avoir ici une organisation telle que les passeports puissent être obtenus des autorités fédérales sans que celles-ci en aient connaissance, je dis qu'on est rendu loin, car je ne veux pas croire un instant que les autorités fédérales soient complices »¹⁰⁴. Du même souffle, il demandait au gouvernement fédéral de combattre le communisme au pays :

¹⁰³ *Le Devoir*, 26 janvier 1937, p. 6.

¹⁰⁴ *Idem*.

« Je demande à tous les gouvernements et au gouvernement fédéral en particulier d'avoir l'œil ouvert. On dira que le meilleur moyen de combattre le communisme, c'est d'établir la justice. Ce n'est pas un argument. On ne doit pas laisser les forces du désordre semer la ruine, en attendant le rétablissement de la justice. Il faut d'abord faire disparaître le communisme et réparer aussi vite que possible les lacunes. Il faut d'abord faire disparaître les fauteurs de désordre »¹⁰⁵.

Duplessis souhaitait l'adoption au niveau fédéral de l'équivalent de la « loi du cadenas » qu'il fera adopter en mars 1937 et qui rendrait illégales les activités et la propagande communiste. À la rigueur, Duplessis souhaitait probablement que le communisme sous toutes ses formes soit purement et simplement criminalisé.

Ce fut le cas jadis avec l'article 98 du Code criminel, adopté au fédéral par le gouvernement d'Union en 1919, qui criminalisait l'appartenance au Parti communiste du Canada et attribuait le fardeau de la preuve à l'accusé lors du procès. Lors de leur retour au pouvoir en 1935, Ernest Lapointe et les libéraux abrogèrent cet article, soulevant l'ire des anticommunistes au pays dont R. B. Bennett et plusieurs francophones qui trouvaient que le gouvernement n'était pas suffisamment ferme contre le communisme¹⁰⁶.

De plus, les libéraux mirent un terme à l'embargo commercial avec l'U.R.S.S. datant de 1931. Il va s'en dire que de telles mesures furent

¹⁰⁵ *Idem.*

¹⁰⁶ John Macfarlane, *op.cit.*, p. 102.

impopulaires au Québec et Ernest Lapointe, en tant que lieutenant politique québécois, dut faire face à la musique pour ne pas laisser l'impression qu'Ottawa manquait de courage contre le communisme¹⁰⁷. Ces changements politiques eurent pour effet de mettre les libéraux fédéraux, dont au premier rang Ernest Lapointe, sur la défensive au Québec.

En ce qui concerne l'enrôlement volontaire de Canadiens dans les rangs des Brigades Internationales, il allait s'en dire que Lapointe avait bigrement intérêt à ce que ce ne soit pas un succès. Un militant libéral, Antonio Lapointe, avocat de Québec, l'alertait à ce propos le 27 janvier 1937, corroborant ainsi les affirmations de Duplessis relativement à l'attribution de passeports canadiens à des civils pour aller combattre en Espagne :

« Une grande quantité de jeunes gens, dans la ville de Québec, s'adressent à nous pour vérification de déclarations pour l'obtention d'un passe-port. [sic] Ils déclarent aller en Espagne, d'autres en Europe. Dans la rue, ils se vantent d'être engagés comme volontaires et disent avoir le concours des autorités fédérales et du Pacifique qui les aident dans leurs démarches. On leur garantit qu'ils auront aucune difficulté à obtenir ce passeport. On dit dans le public que le gouvernement tolère et même favorise l'engagement de volontaires destinés à combattre pour les communistes à Madrid. J'ai eu moi-même de ces jeunes chômeurs qui m'ont demandé de compléter leurs formules et identifier leurs photos. Si vous croyez que ces faits vous sont utiles, j'en serai heureux. Très humblement, je suggère qu'une déclaration s'impose de votre part dans l'intérêt du parti »¹⁰⁸.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 103.

¹⁰⁸ «Lettre du cabinet d'Antonio Lapointe à Ernest Lapointe», *Fonds Ernest Lapointe*, 27 janvier 1937, Bibliothèque et archives du Canada, Ottawa.

Le ministre de la Justice était donc au courant de l'enrôlement au Québec, aussi rare soit-il. Nous verrons que ce dossier aura des répercussions à la Chambre des Communes du Canada.

En tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement fédéral au Québec et ministre de la Justice, Ernest Lapointe joua un rôle prépondérant comme représentant du gouvernement fédéral dans la province. Avec l'arrivée au pouvoir de l'UN, le ministre de la Justice allait être sur la corde raide au Québec. De connivence avec le clergé catholique, Duplessis allait représenter un adversaire redoutable, d'autant plus que se produisait lors de ce premier mandat une réaction clérico-nationaliste virulente. Nous avons démontré que face à la requête du Front populaire formulée en fin d'année 1936, le Québec a influencé la décision du gouvernement fédéral d'écarter la délégation madrilène de la province. Évoquant les événements de la semaine du 19 au 25 octobre 1936, Lapointe prédisait le chaos national si Ottawa laissait la délégation libre de circuler partout au Canada. Pour une deuxième fois, le courant conservateur au Québec réussissait à barrer la route de la délégation de Madrid dans la province.

Cela n'allait cependant pas empêcher le Bataillon Mackenzie-Papineau, ramification canadienne des Brigades Internationales, de recruter des volontaires pour aller combattre en Espagne. Même si les recrues se faisaient rares au Québec, ce sujet allait tout de même soulever des questions de la part du Premier ministre du Québec. Nous verrons cependant que ce ne sont pas les remarques formulées par Duplessis qui allait déterminer Ottawa à criminaliser l'enrôlement volontaire pour combattre en Espagne.

Chapitre 4

La politique étrangère du Canada face à la Guerre civile espagnole

À la fin de la Première Guerre mondiale, le Canada a hérité d'un nouveau rôle sur la scène internationale et devait conséquemment assumer des nouvelles responsabilités. Représenté à la Société des Nations (SDN), le Canada jouissait d'une certaine reconnaissance des acteurs internationaux et désormais, il devait respecter des engagements en matière de sécurité collective. En tant que dominion du Commonwealth, le Canada devait également se conformer aux politiques impériales britanniques. Comme la plupart des pays en ces temps de crise économique, le Canada était davantage préoccupé par sa politique intérieure qu'extérieure. De ce fait, une tendance au désengagement international était observable chez les gouvernements successifs de Richard Bennett (1930-1935) et William Lyon Mackenzie King qui optèrent plutôt pour la neutralité du Canada dans les conflits internationaux. Comme membres du Commonwealth britannique et de la SDN, le Canada suivait de près les consensus dégagés par ces organisations en matière de politique étrangère.

En 1926, la Déclaration Balfour venait stipuler l'égalité des dominions du Commonwealth face à la Grande Bretagne. Cinq ans plus tard, le Statut de Westminster donnait à la Déclaration Balfour sa forme constitutionnelle en confirmant que le Canada disposait désormais d'une pleine autonomie face à la Grande-Bretagne, tant pour sa politique intérieure qu'extérieure. Le Statut de Westminster consacrait ainsi la souveraineté du Parlement canadien. Néanmoins, Londres conservait la prérogative en matière d'amendements constitutionnels¹⁰⁹.

En regard de ce nouveau rôle du Canada dans les affaires internationales, il sera question dans ce chapitre de la philosophie de la politique étrangère du Canada dans les années trente. Nous serons ainsi plus aptes à saisir la ligne directrice qui a animé Ottawa dans les affaires internationales, notamment en ce qui touche à la Guerre civile espagnole. De plus, nous pourrons mesurer quel sera le poids politique du Québec dans l'adoption, au Parlement canadien, de la politique étrangère face à l'Espagne ? Intellectuel de gauche et ancien candidat du CCF, Eugene Forsey a écrit dans *Canadian Forum* que la loi sur l'enrôlement à l'étranger était une « concession au fascisme du Québec »¹¹⁰. À priori, nous croyons que cette affirmation était inexacte, voire même gratuite. Cependant, il est permis de croire que ce type d'argument pouvait circuler dans les milieux de

¹⁰⁹ Il faudra attendre 1982 avec le rapatriement de la Constitution canadienne par le gouvernement Trudeau en 1982 pour que le Canada soit totalement libre à cet égard.

¹¹⁰ Eugene Forsey, «Correspondance», *Canadian Forum*, XVII, juin 1937, p. 3.

gauche canadiens-anglais. Or, qu'est-ce qui a pu déterminer la politique du gouvernement fédéral pendant la Guerre civile espagnole ?

L'analyse de la correspondance épistolaire entre le ministère des Affaires extérieures du Canada et le *Foreign Office* de Londres est instructive à cet égard tout comme elle est révélatrice de la dynamique parlementaire entourant l'adoption de la politique étrangère du Canada. Face à l'imminence de l'internationalisation de la Guerre civile espagnole, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, Anthony Eden, a piloté le Comité de non-intervention en Espagne. La politique étrangère canadienne a-t-elle consisté à s'aligner sur celle de ce comité ?

1- Le ministère des Affaires extérieures et la Guerre civile espagnole

Oscar Douglas Skelton, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Canada et Malcolm MacDonald, secrétaire britannique aux Dominions, ont entretenu une correspondance suivie tout au long du conflit en Espagne. Skelton agissait en tant qu'intermédiaire direct entre le *Foreign Office* et le Premier ministre King, lui-même Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le 23 juillet 1936, soit six jours après le soulèvement des généraux espagnols, MacDonald

expédiait un télégramme au ministère des Affaires étrangères du Canada dans lequel Londres faisait état de la situation en Espagne :

« Military rebellion in Spain. Stoppage of communication with most parts of Spain, including San Sebastian, where His Majesty's Ambassador now is, render extremely difficult to obtain reliable information. There seems, however, to be little doubt that the fighting is widespread and that the issue of the struggle between the rebel military forces and the Government forces is still uncertain. Reports from the Acting British Consul General at Barcelona, where the government forces have suppressed the rebels, show that the situation is critical, inasmuch as the government appears to be at the mercy of the armed workers. Situation at other ports also to be full of dangerous possibilities though no British casualties have so far been reported »¹¹¹.

D'emblée, le *Foreign Office* évoquait un conflit en apparence embryonnaire et mettait en doute la durée ainsi que l'issue de celui-ci. Néanmoins, MacDonald souligne que la situation semble critique étant donné que les forces gouvernementales étaient « à la merci » des travailleurs armés. Un peu plus tard, des garnisons anglaises furent envoyées à San Sebastian afin de rapatrier l'ambassadeur de la Grande-Bretagne et de protéger « la vie et la propriété britannique¹¹² ». Cette dernière affirmation du secrétaire est révélatrice de l'attitude éventuelle de la Grande-Bretagne face au Front populaire espagnol.

Le 5 août 1936, il ne faisait plus de doute que la rébellion militaire dont parlait le secrétaire aux Dominions à Skelton était devenue une guerre civile :

¹¹¹ John A. Munro, « Le secrétaire aux Dominions au secrétaire d'État aux Affaires extérieures », *Documents Relations extérieures du Canada*, Volume 6, 1936-1939, p. 969.

¹¹² *Idem.*

« What started as a military rebellion has now developed into a civil war which is being marked by savagery on both sides and of which there are yet no signs of a decision. The rebels have announced the formation of a government at Burgos in Northern Spain and their forces have gained control of Huelva in the South West. On the other hand, the advance of rebels on Madrid appears to have been held up and Government forces there claim to be in possession of communications with Valencia and Alicante on the coast »¹¹³.

La formation par les rebelles catholiques d'un gouvernement à Burgos, dont le chef est Francisco Franco, était un élément important qui a eu ultérieurement des conséquences diplomatiques. Également, la nature idéologique de cette guerre civile était précisée par le secrétaire britannique qui identifiait déjà les forces républicaines au communisme : « The struggle between military and Government is becoming a struggle between Fascism and Communism and there are signs that even if struggle were to result in a victory for Moderate Left Parties composing the government, these would be submerged by Anarco-Syndicalists and Communist to whom they would have largely owed their victory ¹¹⁴».

Le 10 août 1936, Skelton est informé d'un message du Consul général britannique à Barcelone, Norman King, à Anthony Eden faisant état que des groupes ouvriers et paysans, d'obédience anarchiste et affilié au Front populaire espagnol, ont entamé dans la capitale catalane un processus de collectivisation

¹¹³ *Ibid*, p. 970.

¹¹⁴ *Idem*.

des industries. On peut ressentir à la lecture de ce document une certaine panique du Consul britannique. Deux jours plus tôt, il avait exposé ses appréhensions à Malcolm MacDonald : « Consul's message adds that it is feared that Madrid Government will fall into the hands of Anarchists in the very near future as is happening in Barcelona¹¹⁵ ».

Il est fondamental de saisir la nature du processus qui s'opérait à Barcelone pour comprendre les craintes du *Foreign Office* : « The suppression in Barcelona of the army rising of the 19th July has resulted in the overthrow of the employing class, and the establishment of the workers in the control of industry. Many employers have been assassinated, others have fled the country, and the remainders are in hiding, for they are powerless to resist their employees who are armed to the teeth¹¹⁶ ». Norman King soulignait que le gouvernement du Front Populaire était incapable de contrôler ces groupes, se contentant de modérer les actions des anarchistes catalans : «The extent of Government supervision of concerns is, nevertheless, very small, as the workers are in charge of all factories, both Spanish and foreign, the light and gas companies, trams, underground, railways and even Spanish shipping lines¹¹⁷».

¹¹⁵ « Telegram : The Secretary of State for Dominion Affairs to the Secretary of State for External Affairs of Canada », tiré de la correspondance officielle de William Lyon Mackenzie King, Bibliothèque et Archives du Canada, Ottawa, Londres, 8 août 1936.

¹¹⁶ Norman King, « Memorandum on the economic situation of Barcelona », Consul-General to Mr Eden, 10 août 1936, tiré de la correspondance officielle de William Lyon Mackenzie King, Bibliothèque et Archives du Canada, Ottawa.

¹¹⁷ *Idem.*

Le Consul-Général faisait état particulièrement de la présence à Barcelone d'une entreprise canadienne, *The Canadian Light and Power Corporation*, et de la menace qui pesait sur ses intérêts en raison de la révolution ouvrière qui était engagée : « The establishment of Government supervision of the banks and certain companies such as the Canadian Light and Power Corporation with a view to safeguarding the rights of the owners¹¹⁸ ». Cette information nous apparaît susceptible d'influer grandement sur la politique étrangère du gouvernement canadien. Enfin, Norman King soulignait la relative hétérogénéité du mouvement ouvrier barcelonais malgré l'influence grandissante du courant anarchiste sur celui-ci : « In most concerns the Anarcho-Syndicalist are in control, but in some the Socialist unions dominate. The general conception, however, is more in a line with Anarcho-Syndicalist methods, as they believe in an absence of governmental authority and the management of each concern by its own workers, independently of other concerns¹¹⁹ ». En somme, Londres était très préoccupée par la révolution prolétarienne engagée à Barcelone en raison de ses conséquences sur les intérêts économiques étrangers. Selon le *Foreign Office*, le gouvernement espagnol n'était plus en mesure d'assurer l'état de droit alors que les groupes anarchistes et communistes prenaient progressivement le contrôle des entreprises du secteur privé. Il y avait péril pour les intérêts économiques

¹¹⁸ *Idem.*

¹¹⁹ *Idem.*

privés que ne pouvait protéger le gouvernement espagnol. Le 21 août suivant, Malcolm MacDonald confirmait à Skelton que le pouvoir était passé du gouvernement aux anarcho-syndicalistes et aux communistes à Barcelone et à Madrid :

« The struggle continues to be carried on with extreme ferocity and to be marked by acts of barbarity on both sides such as mass shootings of prisoners and of non-combatant civilians, and arbitrary executions. In both Madrid and Barcelona power has passed from Government to Anarcho-Syndicalists and communistic groups and although situation is quiet on the surface, law and order are in reality non-existent. Nevertheless, British subjects have been on the whole well treated, both rebels and Government authorities having facilitated evacuation where possible ». ¹²⁰

Ces messages contribuaient à faire croire au *Foreign Office* que Madrid était contrôlée par les factions gauchistes radicales et que le gouvernement serait, en cas de victoire, redevable à celles-ci. Finalement, la guerre civile devenait un conflit entre le fascisme et le communisme. Le *Foreign Office* en vint à croire qu'une victoire des forces gouvernementales ne favoriserait pas nécessairement les intérêts de la Grande-Bretagne et que le fascisme à la sauce espagnole pourrait être un rempart contre l'expansion du communisme et de l'anarchisme.

Les notes préliminaires de L. C. Christie, conseiller au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, sur la Guerre civile espagnole nous

¹²⁰ « Telegram : The Secretary of State for Dominion Affairs to the Secretary of State for External Affairs of Canada », tiré de la correspondance officielle de William Lyon Mackenzie King, Bibliothèque et Archives du Canada, Ottawa, Londres, 21 août 1936.

instruisent sur la dynamique des relations internationales entourant la non-intervention européenne ainsi que la volonté d'Ottawa d'aller de l'avant en ce sens. L'auteur soutenait qu'en temps normal, il serait approprié que la vente d'armes, d'équipements, les transferts de fonds ainsi que les interventions militaires se fassent en faveur du gouvernement légitime en proie à une guerre civile. Cependant, des conditions extraordinaires pouvaient modifier ce principe. Christie évoquait l'exemple de la France :

« The French Government are promoting a non-intervention policy. This, if adopted and carried out, would mean they had denied themselves their ordinary right to assist the existing Madrid Government. Possibly they calculate that, on balance, in this case it would be worth more to French interest to prevent, if possible, German and Italian assistance to the insurgents than it would be to exercise the ordinary right to help Madrid » ¹²¹.

Ce raisonnement naïf conduisait à croire que la non-intervention de la France dissuaderait l'Allemagne et l'Italie d'intervenir auprès des insurgés de Franco. Du même souffle, Christie poursuivait en évoquant qu'une politique de non-intervention aurait pour effet de prévenir toute guerre civile ailleurs en Europe : Cette volonté de prévenir de tels conflits allait jouer un rôle important dans l'attitude que les États vont adopter à l'égard de l'Espagne.

¹²¹John A. Munro, « Mémoire, par L.C. Christie », *Documents Relations extérieures du Canada*, Volume 6, 1936-1939, p. 971.

Là où le bat blesse, c'est que cette guerre fratricide opposait deux clans au sein d'un même pays et que le gouvernement espagnol était le fruit d'une élection démocratique. Tel que soutenu plus haut, Christie affirmait qu'en temps normal, une démocratie devait en principe en secourir une autre lorsqu'elle était aux prises avec une rébellion militaire. Christie soulevait quelques antécédents en matière d'autorité légale pouvant s'appliquer au cas présent. Cependant, la non-intervention britannique aurait pour effet d'évacuer le caractère légitime du gouvernement espagnol en reconnaissant les deux parties à titre de belligérants : « Legally, wether this could be invoked would depend upon wether our executive policy amounted to recognising both sides as belligerant »¹²². Il fallait aussi que le *British Foreign Enlistement Act*¹²³ soit modifiée afin qu'elle puisse être évoquée en regard des événements d'Espagne et que de ce fait, on puisse contourner un principe démocratique de sécurité collective, celui d'intervenir auprès d'un gouvernement légitime en proie à une rébellion militaire. Dans cette perspective, le gouvernement espagnol et la rébellion catholique devaient être considérés comme des belligérants. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de l'analyse des débats parlementaires entourant l'adoption de la position officielle du Canada.

¹²² *Idem.*

¹²³ Le *British Foreign Enlistement Act* est une loi impériale datant de 1870. Elle s'applique aux ressortissants britanniques et des dominions. Elle stipule qu'il est interdit de s'enrôler dans les rangs d'un État en guerre avec un État étranger ami avec la couronne britannique.

De toute évidence, le couple franco-britannique faisait preuve d'une grande circonspection à l'égard de la Guerre civile espagnole. Dans un premier temps, ces États voulaient éviter une transposition du conflit espagnol sur leur territoire, en particulier en France où le gouvernement du Front populaire de Léon Blum était plutôt fragile. Ultimement, ces États semblaient craindre aussi qu'une intervention militaire en faveur du gouvernement espagnol ne constitue un *casus belli* à l'égard du Troisième Reich et de l'Italie.

2- Internationalisation de la Guerre civile espagnole

Malgré son caractère fratricide, le conflit qui sévissait en Espagne ne saurait se résumer à sa dimension nationale. À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, la Guerre civile espagnole devint rapidement un sujet d'ordre international. Si la tragédie espagnole était une occasion géostratégique pour certains, elle était également une patate chaude pour d'autres.

Mussolini et Hitler étaient d'avis qu'il fallait combattre le communisme, surtout en Méditerranée. Pour l'Italie et l'Allemagne, l'écrasement du gouvernement espagnol de Front populaire ainsi que l'émergence d'un allié fasciste en Espagne constituaient des atouts géopolitiques significatifs dans cette

marche inéluctable vers la guerre. L'intervention germano-italienne en Espagne venait consacrer l'axe Rome-Berlin.

Tel que mentionné plus haut, l'URSS était intervenue de façon intéressée aux côtés de Madrid, notamment avec la création des Brigades internationales et l'expédition de matériels et de conseillers de guerre soviétiques¹²⁴. Le Kremlin saisissait ainsi l'opportunité du vide créé par le comité de non-intervention pour jouer en Espagne un rôle significatif. Le retrait de la Grande-Bretagne et de la France avait pour effet de sonner le glas de la gauche modérée au sein du Front populaire espagnol qui voyait conséquemment l'influence du Parti communiste espagnol grandir dans ses rangs, pour détenir finalement une emprise quasi-absolue.

En Grande-Bretagne, l'anticommunisme était un sentiment largement répandu chez les élites économiques et politiques. En effet, la grande grève de 1926 ainsi que les effets de la crise eurent pour conséquence d'attiser la peur du bolchévisme. Conséquemment, les sentiments en Grande-Bretagne à l'égard des régimes fasciste et nazi étaient partagés car ces derniers ont su annihiler le communisme dans leur pays respectif. La ligne directrice du *Foreign Office* était de protéger les intérêts économiques anglais. Dans cette perspective, le gouvernement conservateur de Baldwin annonça à l'opposition travailliste que

¹²⁴ Voir au chapitre 3, le Bataillon Mackenzie-Papineau.

toute forme de manifestation de soutien en faveur de Madrid serait antipatriotique. Baldwin n'éprouvait aucune sympathie à l'égard des deux protagonistes, surtout à l'égard du Front populaire espagnol. Malade et accablé par l'abdication du roi Édouard VII, il délégua la gestion de la question espagnole au ministre des Affaires extérieures, Anthony Eden. Selon l'historien Anthony Beevor, le ministre britannique aurait affirmé à son homologue français Léon Delbos que la Grande-Bretagne préférait une victoire fasciste plutôt que républicaine et qu'il avait beaucoup d'admiration pour Calvo Sotelo, un politicien fasciste espagnol devenu martyr depuis son assassinat par des républicains¹²⁵. Enfin, depuis la Grande Guerre, le sentiment antimilitariste était très présent dans la population anglaise. En somme, tous ces facteurs militaient pour que la Grande-Bretagne reste à l'écart des hostilités en Espagne.

En France, le gouvernement de Front populaire de Léon Blum, cousin idéologique de la République espagnole, était déchiré face aux actions à prendre. Initialement, Blum répondit favorablement aux requêtes du gouvernement espagnol. Cependant, certaines pressions internes le poussèrent à rebrousser chemin. Maxime Aznar soutient que Léon Blum dut considérer une opposition significative au sein de son gouvernement et qu'il devait donc conjuguer avec ces

¹²⁵ *Ibid.*, p. 199.

pressions pour assurer la survie de son gouvernement¹²⁶. Enfin, il craignait que la France soit également le théâtre d'une guerre civile.

2- Le Comité de non-intervention

À l'origine, c'est la France qui proposa un pacte européen de neutralité en Espagne. Après avoir consulté la majorité des gouvernements dont celui de l'URSS, Paris préconisait officiellement la création d'un Comité de non-intervention le 25 août 1936. Seuls le Portugal et l'Allemagne restèrent à l'écart. Au départ, le projet consistait en une liste de produits dont l'exportation pour l'Espagne était prohibée, tout en formant une structure permanente chargée de voir à l'observation de l'embargo. Pour la durée du conflit espagnol, les réunions du Comité se sont tenues au *Foreign Office*. La première réunion du Comité de non-intervention se tint en Grande Bretagne le 9 septembre 1936. Anthony Eden voulait que le pacte s'étende également aux soldats qui s'enrôlaient comme volontaires pour l'un et l'autre camp¹²⁷.

Le deuxième plan de contrôle en vigueur le 8 mars 1937 retenait la nécessité d'établir, avec le concours des flottes britannique, française, allemande

¹²⁶ Maxime Aznar, *Les méandres de la politique étrangère du gouvernement de Léon Blum face à la Guerre d'Espagne entre 1936 et 1937*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2007, p. 133.

¹²⁷ Ce plan allait entrer en vigueur le 20 février 1937.

et italienne, une surveillance navale au large des côtes espagnoles pour voir au respect de l'embargo et interdire la venue de volontaires étrangers. Cependant, ce plan excluait les Îles Canaries ainsi que le territoire portugais, assises des rebelles catholiques. De plus, la surveillance navale de Rome et Berlin était fortement partielle avec le résultat que la république espagnole, qui recevait son artillerie des ports de Valence, Barcelone, Carthagène et Alicante, était étroitement surveillée tandis que Lisbonne servait de ravitaillement aux nationalistes¹²⁸.

Évidemment, toutes ces mesures conjuguées à une évidente mauvaise foi de Rome et de Berlin allaient nuire substantiellement à la république espagnole, dont la capitulation devenait imminente. Devant cet état de fait, le Comité de non-intervention allait entériner la reconnaissance du statut officiel de belligérant aux rebelles catholiques. Ainsi, le 26 mars 1937, Skelton reçut du secrétaire aux Dominions un télégramme dans lequel il indiquait que Londres entretenait des rapports avec Burgos, capitale du contre-gouvernement fasciste du général Franco :

¹²⁸ Guy Hermet, *La Guerre d'Espagne*, Éditions du Seuil, mars 1989, p. 206.

«After consultation with His Majesty Ambassador in Spain, His Majesty's Government in the United Kingdom have decided to postpone indefinitely further consideration of question of appointing an agent to General Franco. The existing contact with General Franco will be maintained through the medium of Commercial Secretary who will be more continuously established at Burgos than in the past »¹²⁹.

En somme, le Comité de non-intervention en Espagne fut un désastre pour le gouvernement espagnol. L'historien Guy Hermet note que cette initiative franco-britannique eut deux effets tangibles : d'une part, elle a contribué décisivement à couper les forces républicaines de leur approvisionnement dans les provinces atlantiques alors qu'on fermait les yeux sur le ravitaillement des nationalistes par la porte de Lisbonne ; enfin, elle aura renforcé le contre-gouvernement de Burgos au niveau diplomatique par la reconnaissance internationale de son statut d'État belligérant¹³⁰.

4- Le Parlement canadien et l'adoption de la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*

Le ministère des Affaires extérieures du Canada et le *Foreign Office* travaillaient en étroite collaboration dans l'optique qu'Ottawa suivent les traces du Comité de non-intervention. Le 18 août 1936, Mackenzie King expédiait une

¹²⁹ John A. Munro, « Le secrétaire aux Dominions au secrétaire d'État aux Affaires extérieures », *Documents Relations extérieures du Canada*, Volume 6, 1936-1939, 26 mars 1937, p. 974-975.

¹³⁰ Guy Hermet, *op.cit.*, p. 209.

note au Haut commissaire en Grande-Bretagne dans laquelle il exposait les principes qui devraient guider la position du Canada face à ce conflit :

« In view of Spanish civil conflict we are considering what principles should govern our attitude and what non-intervention action if any may become necessary or appropriate, such as action regarding (1) arms and munitions shipments, (2) enlistment, (3) transmission of funds, (4) propaganda and transmission of inflammatory expressions of opinion. Though these items remain negligible here, we should appreciate at early date any information you could furnish as to attitude and action contemplated by United Kingdom Government along these lines »¹³¹.

Visiblement, ce message abondait dans le sens de la neutralité du Canada et ce bien avant le discours de Duplessis à Trois-Rivières. Le Premier ministre King alignait ainsi la politique étrangère du Canada sur celle du Royaume-Uni.

Les parlementaires d'Ottawa débutèrent l'analyse du dossier de la Guerre civile espagnole avec la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* au début de l'année 1937. A priori, cette loi allait s'appliquer aux volontaires canadiens s'enrôlant dans les rangs des Brigades Internationales sous l'aile du Bataillon Mackenzie-Papineau. A posteriori, elle devrait s'appliquer, et ce encore de nos jours, à tous les conflits internationaux impliquant des états amis. Votée le 10 avril 1937, la loi s'est appliquée à la Guerre civile espagnole le 31 juillet de la même année.

¹³¹ John A. Munro, « Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au haut commissaire en Grande-Bretagne », *Documents Relations extérieures du Canada*, Volume 6, 1936-1939, 18 août 1936, p. 970.

Les principaux articles de cette loi stipulent que « l'enrôlement au service d'un État étranger en guerre avec un État étranger ami est une infraction¹³² » (article 3), que « le fait ou l'intention de quitter le Canada pour s'enrôler constitue une infraction » (article 4) et que « le fait d'inciter quelqu'un au moyen de fausses représentations constitue une infraction » (article 5). L'élément déclencheur des débats parlementaires entourant cette loi qui visait à institutionnaliser la politique de neutralité du Canada, fut les doléances de Maurice Duplessis en regard du recrutement de volontaires canadiens pour l'Espagne.

Un rapport d'un comité interministériel¹³³ du 19 janvier 1937 évaluait qu'en l'absence d'une loi canadienne, c'était le *British Foreign Enlistment Act* qui faisait office de loi au pays, mais il avait de la difficulté à savoir si cette loi s'appliquait ou non à la Guerre civile espagnole.¹³⁴ Quoiqu'il en soit, il lui apparaissait nécessaire d'adopter une loi proprement canadienne :

¹³² *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, F-28, Ministère de la Justice du Canada, Site internet du gouvernement canadien : [http : // laws.justice.gc.ca.fr](http://laws.justice.gc.ca.fr).

¹³³ John A. Munro, « Projet de rapport du comité interministériel », *Documents Relations extérieures du Canada, Volume 6, 1936-1939*, 19 janvier 1937, p. 973.

¹³⁴ *Idem*.

« On general grounds, it seems an anachronism that Canada should be without her own legislation on a subject which, while always important, is nowadays assuming a greater and greater significance. The Committee believes that such new legislation is needed. They are unable, in the present state of the world, to declare that the matter is not urgent. They would submit the matter in this sense, and if the Government, upon consideration of its whole legislative program, should consider such legislation immediately desirable, the Committee, upon receiving instructions, will be ready to prepare and submit a draft Bill ... »¹³⁵.

Le 19 janvier 1937, le député de Kindersley M.O.B. Elliott questionna le Premier ministre King à la Chambre des Communes afin de savoir si le Canada avait l'intention d'appuyer la politique de Londres en interdisant le recrutement et l'enrôlement de volontaires canadiens pour l'Espagne. King offrit une réponse vague en spécifiant toutefois que la question allait être étudiée :

« Étant donné les événements récents, nous avons étudié la question de savoir s'il fallait prendre des dispositions spéciales pour régler l'enrôlement au Canada de volontaires allant prendre du service militaire à l'étranger. Le Canada n'est pas au nombre des vingt-sept pays, tous des États européens, qui sont représentés dans le comité de non-intervention constitué pour s'occuper de la situation espagnole. Ce comité a transmis des avis aux gouvernements représentés en faveur de l'interdiction de l'enrôlement considérable de recrues pour les deux groupes belligérants espagnols qui s'est poursuivi dans les centres européens. La question restera cependant à l'étude »¹³⁶.

¹³⁵ *Ibid*, p. 974.

¹³⁶ *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes*, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, vol. 1, 19 janvier 1937, p. 66.

Le projet de *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* visait en quelque sorte à faire le pont entre le Canada nouvellement affranchi par le Statut de Westminster, et le Comité de non-intervention.

Le discours prononcé par Maurice Duplessis¹³⁷ à Trois-Rivières eut des échos jusqu'à la Chambre des Communes, où le ministre de la Justice répondit à la question de son collègue trifluvien Wilfrid Gariépy, à savoir si le gouvernement avait prit acte des doléances du Premier ministre québécois et s'il avait l'intention de faire enquête sur l'émission de passeports à des volontaires des Brigades Internationales¹³⁸. Lapointe répondit qu'après l'examen de la question en comité d'experts, le gouvernement avait donné instruction de faire préparer un projet de loi en ce sens¹³⁹. Cependant, les critiques de Duplessis en regard du recrutement de volontaires canadiens pour l'Espagne jouèrent un rôle secondaire dans l'orientation de la politique extérieure du Canada. Comme nous l'avons démontré plus haut, le Premier ministre King avait annoncé le 18 août 1936 à son homologue anglais que le Canada allait suivre les traces de la Grande-Bretagne face à l'Espagne.

Le 29 janvier 1937, Ernest Lapointe revint sur ce sujet réitérant que le *British Foreign Enlistment Act* faisait office de loi au pays et que le Canada

¹³⁷ Voir le chapitre 3, p. 15.

¹³⁸ *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes*, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, vol. 1, 29 janvier 1937, p. 393.

¹³⁹ *Idem*.

endossait le point de vue britannique. En regard de l'émission de passeports pour des ressortissants canadiens désireux de partir pour l'Espagne, le ministre de la Justice se fit plutôt laconique : « on m'informe que depuis quelques mois aucune demande de passeport ne mentionnait l'Espagne au nombre des pays à visiter, et que nul passeport n'a été accordé à une personne qui avait mentionné l'Espagne, au nombre des pays qu'elle devait visiter. La procédure quant aux passeports sera rendue conforme à toute loi que le Parlement pourra adopter». ¹⁴⁰

Il contredisait ainsi la lettre que lui avait adressée l'avocat Antonio Lapointe deux jours plus tôt¹⁴¹.

Lors de la séance parlementaire du 18 février 1937, Ernest Lapointe déposa un projet de loi (*Bill no 23*), qui reprenait le *British Foreign Enlistment Act* :

« La loi concernant l'enrôlement à l'étranger est une loi impériale qui, en vertu de certaines de ses dispositions, s'applique au Canada et à tous les dominions. Le Statut de Westminster permet au Canada d'abroger, changer ou modifier cette loi. L'objet du bill que je dépose maintenant est d'abroger la loi impériale pour la remplacer par une loi canadienne. Dans l'ensemble, notre loi aura les mêmes dispositions que celle de l'Angleterre, mais nous les adaptions aux circonstances existant chez nous quant à l'administration ou à la procédure »¹⁴².

Le 19 mars 1937, les parlementaires canadiens procédaient à la deuxième lecture du projet de loi. Lapointe précisait en Chambre : « Nous avons jugé

¹⁴⁰ *Idem.*

¹⁴¹ Voir le chapitre 3, p. 18.

¹⁴² *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes*, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, vol. 1, 18 janvier 1937, p. 1014.

opportun et convenable de faire adopter une loi canadienne, qui s'intitulera Loi concernant l'enrôlement à l'étranger, 1937, et d'apporter quelques rares modifications pour adapter la loi à la situation au Canada, surtout en ce qui regarde les moyens de transport modernes par air et par terre ainsi que les transports maritimes auxquels la loi anglaise se limitait ».¹⁴³ En l'absence de Richard Bennett, le député conservateur Charles Cahan agissait à titre de chef de l'opposition. Tout en affirmant que son parti approuvait le principe de la loi anglaise sur l'enrôlement, il était d'accord pour que le Canada adopte sa propre loi¹⁴⁴ :

« Nous approuvons donc cette ligne de conduite, non en ce qui a particulièrement trait aux clauses spéciales du projet de loi, mais en ce qui concerne l'objet et l'intention du bill qui est d'instituer des mesures additionnelles pour l'exercice des droits de nationalité et de souveraineté qui, croyons-nous, sont maintenant inhérents au Parlement du Canada. Les temps ont changé et changent encore, et j'estime qu'il est nécessaire que le Parlement cherche à affirmer, à l'égard de toutes ces questions, sa souveraineté en tout ce qui est normalement de la compétence du Parlement canadien »¹⁴⁵.

Quoique que les membres du CCF fussent sympathiques à la république espagnole, ce parti était représenté au Parlement par sept députés représentant

¹⁴³ *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes*, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, vol. 2, 19 mars 1937, p. 2004.

¹⁴⁴ Lapointe dénombre environ 150 lois analogues au *British Enlistement Act* de 1870. Dans cet échange au Parlement, Cahan soulevait notamment le *Naval Discipline Act* (1860), l'*Army Act* (1881), le *Fugitive Offenders Act* (1881), l'*Admiralty Offences (colonial) Act* (1849), le *Territorial Waters Jurisdiction Act* (1878), le *Naval Prize Act* (1864), le *Prize Court Act* (1894), et le *Slave Trade Act* (1873). Ce sont tous des lois qui s'appliquaient toujours à tout l'empire britannique.

¹⁴⁵ *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes*, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, vol. 2, 19 mars 1937, p. 2005.

l'aile pacifiste et isolationniste du parti. Le CCF était initialement en faveur de l'embargo canadien à l'égard de l'Espagne et d'une neutralité intégrale envers un éventuel conflit européen. De plus, le chef du CCF et pacifiste notoire, J. S. Woodsworth, était d'accord avec le principe de la loi¹⁴⁶.

Néanmoins, il jugeait la loi trop élastique car l'article 3 évoquait des permissions spéciales qui auraient pu être attribuées par le gouvernement, dans certaines circonstances, à certains volontaires souhaitant s'enrôler dans les rangs d'un État en guerre avec un État étranger ami. Son point de vue rencontrait des opposants au sein du Parti conservateur.

Le député conservateur Cahan faisait remarquer qu'étant donné que cette législation devait ultérieurement s'appliquer à tous les conflits, le gouvernement se devait de garder une certaine marge de manœuvre en fonction des circonstances guerrières. Il souleva la question de l'envoi de médecins en Espagne : « Des médecins de Montréal se sont engagés et sont actuellement sous les drapeaux des forces royalistes autour de Madrid. Ils rendent à ces troupes des services médicaux et chirurgicaux, et ils font partie des troupes et du corps médical d'une armée. Pourrions-nous interdire cela ? »¹⁴⁷. Il faisait sans doute référence à l'équipe du Docteur Norman Béthune, médecin montréalais enrôlé

¹⁴⁶ Andrée Lévesque, *op.cit.*, p. 107.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 2011.

dans le Bataillon Mackenzie-Papineau¹⁴⁸. Est-ce que ceux-ci faisaient partie des « forces armées d'un État étranger en guerre avec un État étranger ami » ? Il allait s'en dire que cela dépendait de la définition de « forces armées »¹⁴⁹. Lapointe s'empressa alors d'ajouter un amendement à l'alinéa (c) de l'article 2, excluant de la catégorie «forces armées» les unités médicales en service dans les conflits étrangers¹⁵⁰. Cependant, il importait pour le ministre que cette aide humanitaire soit accordée aux deux parties belligérantes :

« Il importe que ces unités médicales soient sous la direction de la Croix-Rouge et que le soulagement de la souffrance s'applique impartialement, et pas seulement à un belligérant. Dans un conflit les blessés des deux parties belligérantes souffrent. Tous ceux qui veulent [sic] collaborer à l'œuvre de la Croix-Rouge dans un pays en guerre, que ce soit dans une guerre civile ou autre, devraient être sous la surveillance et la direction de la Croix-Rouge, chose à laquelle on ne saurait s'objecter. Nous voulons rester en dehors de ces conflits et, dans toute œuvre humanitaire, nous voulons nous occuper également des deux parties belligérantes »¹⁵¹.

L'aide humanitaire apportée dans un conflit serait tolérée dans la mesure où elle serait impartiale et s'appliquerait aux deux camps.

Après quelques autres débats, la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* allait finalement être votée à la Chambre des Communes le 10 avril 1937. Désormais,

¹⁴⁸ Le Docteur Béthune mit notamment en place une clinique de transfusion sanguine mobile, qu'il a placé au service de la république espagnole. Il s'agissait à cette époque d'une révolution médicale.

¹⁴⁹ En vertu de l'alinéa (c) de l'article 2 de la première mouture de la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, «forces armées» comprend les forces ou services militaires, navals et aériens, en activité de combat.

¹⁵⁰ En vertu de cette modification, les «forces armées» comprennent les forces ou services militaires, navals et aériens, en activité de combat ou non, mais ne comprennent pas les services de médecin, d'infirmier, et autres services consacrés exclusivement à des travaux humanitaires et qui sont sous la direction ou la surveillance de la Croix-Rouge canadienne ou de quelque autre société humanitaire canadienne reconnue.

¹⁵¹ Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, vol. 2, 19 mars 1937, p. 2012.

cette loi allait s'appliquer à tous les conflits internationaux et allait interdire à tout ressortissant canadien de combattre dans un conflit impliquant un État étranger ami du Canada. Cependant, l'objectif implicite à court terme de cette loi était d'assurer la neutralité du Canada face à la Guerre civile espagnole.

Le 30 juillet 1937, le gouvernement fédéral allait appliquer, par décret du Conseil, la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* à l'Espagne en se référant à l'article 19¹⁵² qui permettait au gouvernement fédéral d'appliquer la loi en fonction des circonstances du conflit. En ce qui concernait la Guerre civile espagnole, Ottawa prohibait ainsi l'enrôlement volontaire sur tout le territoire espagnol et assimilait l'Espagne à un « État étranger en guerre avec un État étranger ami » : « In the application of the provisions of sections 3, 4, 5, 7, 8 and 9 of the said Act the words engaged in the civil conflict in Spain are hereby substituted, as on and from the above date, for the words of any foreign state at war with any friendly foreign state ». ¹⁵³ En ce qui concerne l'expédition d'armes, munitions ou matériel de guerre, Ottawa promulgua un embargo en se référant à l'article 290 de la *Loi sur les douanes* : « And Whereas the Secretary of State for External Affairs reports that it is considered desirable, pending the settlement of the armed conflict in

¹⁵² L'article 19 de la *Loi sur l'enrôlement volontaire* est celui qui donnait au gouvernement un pouvoir discrétionnaire et de ce fait, lui permettait de rendre malléable les dispositions de ladite loi¹⁵². Il s'agit de l'article régulateur de la loi. Pour ce qui était de la Guerre civile espagnole, l'article 19, avec son caractère discrétionnaire, avait servi à interdire aux ressortissants canadiens de s'enrôler dans un camp ou dans l'autre

¹⁵³ *Idem.*

Spain, that steps be taken to prohibit the export from Canada, directly or indirectly, to any party in that conflict, of arms, war materials, aircraft, aircraft engines, separate parts thereof and munitions »¹⁵⁴.

Avec la *Loi sur l' enrôlement à l' étranger* et la promulgation de l' embargo sur l' exportation d' armes, le Canada consacrait sa position officielle de neutralité face aux belligérants de la Guerre civile espagnole. Fidèle à la Grande-Bretagne, Ottawa usurpait également à la République espagnole le statut d' « État ami » en la plaçant sur un pied d' égalité avec le gouvernement de Burgos.

La perception qu' avait le gouvernement fédéral des événements relatifs à la Guerre civile espagnole était dictée par Londres. Selon le *Foreign Office*, la Guerre civile espagnole était un conflit entre l' extrême-gauche et l' extrême-droite. Malgré que le gouvernement espagnol fût démocratiquement élu, la Grande-Bretagne croyait qu' il était dominé par des milices communistes et anarchistes. Dans l' éventualité d' une victoire des républicains, Londres estimait que le gouvernement serait redevable à l' extrême-gauche. Dans cette

¹⁵⁴ *Idem.*

perspective, il est permis de croire que le gouvernement britannique souhaitait une victoire des insurgés.

Face au danger que représentait l'internationalisation de la Guerre civile espagnole pour la paix en Europe, la Grande-Bretagne pilota le Comité de non-intervention qui avait pour but d'assurer la neutralité des États. Il a promulgué un embargo sur la vente d'armes et de munitions à l'Espagne et il a criminalisé l'enrôlement de volontaires dans les Brigades Internationales. Cette supposée neutralité désavantageait clairement la République espagnole au profit du général Franco. De plus, le comité accorda au contre-gouvernement de Burgos le statut d'État belligérant, ce qui équivalait à la reconnaissance diplomatique.

Fidèle à la Grande-Bretagne, Ottawa emboîta le pas en adoptant la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* qui reprenait les visées du Comité de non-intervention. Conjuguée à un embargo sur la vente d'armes et de munitions à l'Espagne, la criminalisation de l'enrôlement volontaire consacrait la neutralité du Canada. Parmi les facteurs influençant la politique canadienne, il est important de souligner que le Canada avait également des intérêts économiques en Catalogne qui pouvaient être menacés par une révolution ouvrière.

En ce qui a trait au discours de Maurice Duplessis à Trois-Rivières qui provoqua un débat au Parlement canadien, il ne joua pas un rôle dans l'orientation de la politique extérieure du Canada car le gouvernement avait

d'ores et déjà résolu de suivre la voie empruntée par la Grande-Bretagne. Cet alignement est même perceptible quelques jours après le soulèvement des généraux espagnols au Maroc. Le lieutenant de Mackenzie King ne fit que piloter un projet de loi qui était, selon le télégramme du Premier ministre au *Foreign Office*, en gestation depuis le 18 août 1936. Le gouvernement fédéral allait aligner de toute façon sa politique de neutralité sur celle de Londres indépendamment de ce qui survenait au Québec.

Conclusion

L'étude de la perception et des agissements d'un peuple en regard de l'actualité internationale est instructive de l'éthos de celui-ci à un moment précis. La réaction du clergé catholique et des milieux conservateurs au Québec face à la Guerre civile espagnole fut certes virulente. Il importe ici d'en saisir la raison. La Guerre civile espagnole était certainement indissociable du combat que menait l'Église catholique romaine contre le communisme soviétique, perçu comme l'antagonisme du christianisme. L'anticommunisme devint le leitmotiv de l'Église catholique romaine, qui représentait une institution importante liée à l'identité des Canadiens français pendant les années trente.

Le Québec était une province francophone et catholique, submergée dans un magma continental anglo-saxon et protestant. Avec la prolifération, réelle ou imaginaire, d'activités communistes au pays, les Canadiens français ont pu y voire une menace à leur identité. Le clergé catholique québécois et les élites traditionnelles ont sciemment utilisé ce péril identitaire. Pourtant, les communistes, formaient un groupe très marginal au Québec.

À travers nos recherches, nous avons pu constater que le discours des élites nationalistes traditionnelles était essentiellement fondé sur la menace. La construction de l'identité canadienne française fut à plusieurs égards le résultat de l'expérience de l'altérité : « Car l'identité – l'idée n'est pas neuve, mais mérite d'être réaffirmée – se construit moins dans le rapport à soi et à l'identique que dans le rapport à l'autre et dans la différence, définie tout à la fois par l'autre et contre l'autre¹⁵⁵ ». Dans le cas qui nous intéresse, c'est le marxisme soviétique qui se déployait à travers la Guerre civile espagnole qui constituait l'épouvantail par excellence. L'identité se bâtit autour d'une menace, réelle ou imaginaire ; « Ainsi, dans le discours, l'identité se fonde davantage sur l'exclusion que sur l'appartenance, se bâtissant souvent autour d'une menace¹⁵⁶ ». Le clergé catholique, dans sa croisade contre le marxisme, utilisa systématiquement ce thème de la menace, qui lui apparaissait comme un cadeau du ciel pour réaffirmer également sa lutte contre la modernité libérale.

Le discours le plus percutant au Québec était celui de l'Église catholique romaine, qui représentait le conflit fratricide en Espagne sous le couvert de la lutte au communisme. Aux yeux du clergé catholique, que le Front populaire

¹⁵⁵ C. Bromberger, P. Centlivres et G. Collomb, *Entre le local et le global : les figures de l'identité*, p. 137-145 ; Régine Dhoquois, *Appartenance et exclusion*, dans Caroline Désy, *Si loin, si proche : La Guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, op. cit., p.17.

¹⁵⁶ *Idem.*

espagnol ait pu obtenir une certaine sympathie au Québec constituait la preuve irréfutable de l'existence d'un mouvement communiste organisé.

Comme il fut démontré, le traitement de la guerre en Espagne par les journaux conservateurs constituait un ensemble relativement hétérogène. *L'Action catholique* de Québec et *Le Devoir* de Montréal sélectionnaient soigneusement les nouvelles selon leur idéologie. Pour eux, le Front populaire espagnol était l'incarnation satanique de l'URSS et le conflit impliquait l'impérieuse sauvegarde de l'Espagne traditionnelle et de l'Europe chrétienne menacées par une apocalyptique soviétisation.

Pour leur part, *Le Canada* et *Le Jour*, sans parler des syndicats internationaux, offrirent une couverture fondamentalement différente des événements en Espagne, présentant la situation comme étant un combat entre la démocratie espagnole assiégée par les forces internationales du fascisme.

Les grands quotidiens, tels *La Presse* de Montréal et *Le Soleil* de Québec, tous deux d'obédience libérale et ayant un tirage beaucoup plus important que les journaux conservateurs, furent beaucoup plus nuancés dans leurs analyses et couvertures de la situation en Espagne. Contrairement à la presse conservatrice, *La Presse* utilisait le terme « fasciste » pour désigner les franquistes, épithète plutôt péjorative, tandis que les républicains espagnols

étaient assimilés au « gouvernement socialiste », ce qui sous-entendait une certaine reconnaissance de la légitimité de Madrid. Cependant, plus le conflit évoluait, ces quotidiens libéraux finirent par se solidariser, au nom de l'anticommunisme, avec l'Espagne catholique, sans toutefois jamais soutenir ouvertement les franquistes.

Toutefois, la visite des plénipotentiaires du Front populaire espagnol en octobre 1936 ainsi que les grandes manifestations anticommunistes exercèrent une influence sur certaines prises de positions du gouvernement fédéral. Le cabinet fut fortement divisé entre membres québécois et anglophones au sujet de l'accueil à faire aux plénipotentiaires du Front populaire espagnol. La décision du cabinet fédéral fermer les portes de la province aux diplomates madrilènes à la fin de l'année 1936 constitue une forme d'influence du Québec sur la politique interne d'Ottawa.

Le ministre Ernest Lapointe, le prestigieux porte-parole du Québec sur la scène fédérale, constituait sans conteste le personnage clé du Québec au sein du Parti libéral, surtout dans le sillage de la débâcle de Taschereau et de l'élection de l'Union nationale à Québec. Le lieutenant québécois de Mackenzie King avait devant lui un adversaire redoutable en la personne de Maurice Duplessis. Lorsque le gouvernement québécois promulgua la *Loi du cadenas* en réaction à l'absence d'une législation fédérale rigide en matière de

lutte contre le communisme, Lapointe ne fit rien pour annuler les effets de cette loi, dont la constitutionnalité était questionnable. Toutefois, les doléances de Duplessis n'auront qu'un effet périphérique sur la politique de neutralité du gouvernement fédéral l'égard de la Guerre civile espagnole. La position du Canada était définie auparavant. En effet, dès le 18 août 1936, le Premier ministre du Canada affirmait au représentant britannique l'intention d'Ottawa d'adopter une politique de neutralité.

Effectivement, Ottawa emboîta le pas à la Grande-Bretagne en adoptant une loi analogue à celle dictée par le Comité de non-intervention. La perception d'Ottawa face au conflit était le prolongement de celle de Londres. Quelle était cette vision ? Que le gouvernement espagnol, malgré qu'elle soit le fruit d'une élection démocratique, était désormais contrôlé par ses factions d'extrême-gauche et que dans l'éventualité d'une victoire du gouvernement, ses politiques allaient être subordonnées à ces groupes extrémistes. Les collectivisations anarchistes se déroulant en Catalogne suffisaient à la Grande-Bretagne pour rendre suspect le gouvernement espagnol et le placer sur un pied d'égalité avec le contre-gouvernement fasciste de Burgos. Enfin, il faut noter que le Canada détenait des intérêts économiques en Catalogne. *The Canadian Light and Power Corporation*, qui œuvrait à Barcelone, était menacée par les projets révolutionnaires en Catalogne. Dans cette perspective, Lapointe a piloté ce

projet de loi sans toutefois y avoir introduit une originalité canadienne permettant à la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* de distinguer du *British Foreign Enlistment Act*.

Avec la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* ainsi que l'embargo sur les ventes d'armes et munitions aux belligérants espagnols, le Canada consacrait sa politique de neutralité face à l'Espagne. Cette neutralité apparente n'a pas empêché cependant que le Canada achemine du matériel de guerre aux rebelles fascistes par la porte du Maroc espagnol¹⁵⁷. De plus, le Comité de non-intervention piloté par Londres s'est avéré être un simulacre de neutralité qui a consacré la progressive agonie de la République espagnole au profit des nationalistes franquistes. Tout comme les États ligüés dans le Comité de non-intervention, le Canada a laissé tomber la démocratie à un moment où elle avait cruellement besoin de soutien. Ce désengagement est parfaitement symptomatique de cette période, où les États totalitaires bravaient impunément les États démocratiques.

La Guerre civile espagnole fut l'occasion pour le gouvernement du Canada de prendre conscience de la nécessité de substituer des lois canadiennes aux lois impériales britanniques. En d'autres termes, il s'agissait pour le Parlement, dans l'esprit du Statut de Westminster, d'assumer sa pleine

¹⁵⁷ Frohn-Neilson, *Foreign Enlistment Act*, 24, Peck, Spain, X, dans John Macfarlane, *op. cit.*, p. 104.

souveraineté. C'est une des premières manifestations significatives du nationalisme canadien en termes législatifs. Cependant, la loi canadienne était presque identique à celle de la Grande-Bretagne, ce qui est révélateur du caractère mièvre de ce nationalisme toujours caractérisé par un fort accent « britanniste ».

Enfin, la Guerre civile espagnole illustre au Canada l'orientation divergente des forces de changement entre les *deux solitudes* : l'une ancrée au Québec, de nature conservatrice, cléricale et anticommuniste et l'autre, privilégiant la conformité aux orientations britanniques. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les prises de position vis-à-vis de la Guerre civile espagnole allaient dans la même direction, soit un refus de soutenir le gouvernement espagnol démocratiquement élu au nom de l'anticommunisme.

BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES

1.1 Fonds d'archives

The Mackenzie King diaries, 1932-1949 : the complete manuscript entries with accompanying typewritten transcriptions, original typewritten diaries, and other original typewritten journals..., Toronto : University of Toronto Press, 1980.

Fonds Mackenzie King, *Correspondance officielle de William Lyon Mackenzie King*, Bibliothèque et Archives du Canada, Ottawa, numéro : MG26-J, R10383-0-6.

Fonds Ernest Lapointe, Bibliothèques et Archives Canada, Ottawa, numéro : MG27-IIIB10, R8207-0-X-F.

1.2 Publications gouvernementales

Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes, Dominion du Canada, Deuxième session, 18^{ème} législature, 1937, vol. 1-2-3.

Munro, John A., *Documents Relations extérieures du Canada*, vol. 6, 1936-1939, Gouvernement du Canada, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, 1972.

1.3 Journaux

- 1.3.1 *L'Action catholique*, Québec, journal quotidien, septembre-octobre 1936.
- 1.3.2 *La Nation*, Montréal, journal hebdomadaire, août 1936.
- 1.3.3 *La Patrie*, Montréal, journal quotidien, août-octobre 1936.
- 1.3.4 *La Presse*, Montréal, journal quotidien, août-octobre 1936.
- 1.3.5 *Le Canada*, Montréal, journal quotidien, août-octobre 1936.
- 1.3.6 *Le Devoir*, Montréal, journal quotidien, août-octobre 1936.
- 1.3.7 *Le Droit*, Ottawa-Hull, journal quotidien, octobre 1936.
- 1.3.8 *Le Jour*, Montréal, journal hebdomadaire, septembre 1937.
- 1.3.9 *Le Soleil*, Québec, journal quotidien, septembre-octobre 1936.

1.4 Imprimés

Archambault, R.P. Joseph-Papin, «Le plus grand péril», *École Sociale Populaire*, mai 1943, no 352, p. 1-30.

-----, «La menace communiste au Canada», *École Sociale Populaire*, mars et avril 1935, nos 254-255, p 1-38.

Discours au rassemblement de Montréal et Québec, « Pour le Christ-Roi et contre le communisme », *L'École Sociale populaire*, nos 274-275, novembre-décembre 1936, 59 pages.

Forsey, Eugene, «Correspondance», *Canadian Forum*, XVII, juin 1937, p. 3.

1.5 Sites Internet

Site officiel de la Chambre des Communes : www.parl.gc.ca

Ministère de la Justice du Canada, *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, F-28, Site internet du gouvernement canadien : [http : // laws.justice.gc.ca.fr](http://laws.justice.gc.ca.fr).

2. ÉTUDES

2.1 Livres, mémoires et thèses

Aznar, Maxime, *Les méandres de la politique étrangère du gouvernement de Léon Blum face à la Guerre d'Espagne entre 1936 et 1937*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, mai 2007.

Balthazar, Louis, *Bilan du nationalisme au Québec*, l'Hexagone, Montréal, 1986.

Beevor, Anthony, *La Guerre d'Espagne*, Éditions Calmann-Lévy, Paris, 2006.

Bélangier, Yves, *L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Montréal, HMH, 1987.

Betcherman, Lita-Rose, *Ernest Lapointe : Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002.

Blair Neatby, H., *William Lyon Mackenzie King, 1932-1939, The prism of unity*, University of Toronto Press, 1976.

Charpentier, Marc, *Montreal Newspapers Interpret the Spanish Civil War 1936-1939*, mémoire de Maîtrise, Université McGill, Montréal, 1992.

Couture, Claude, *La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Analyse de contenu des éditoriaux de La Presse, du Soleil et du Canada*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1987.

-----, *Le mythe de la modernisation du Québec : des années 1930 à la Révolution tranquille*, Québec, Éditions du Méridien, 1991.

Crozier, Brian, *Franco, biographie*, Londres, Eyre & Spottiswoode, 1967.

Désy, Caroline, *Discours hégémonique et contre-discours sur la guerre d'Espagne dans le Québec des années trente*, Thèse de Ph.D. (Sociologie), Université du Québec à Montréal, 1999.

-----, *Si loin, si proche : La Guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Les Presses de l'Université Laval, 2004.

Gazaille, Jean-François, *Des héros invisibles : la participation des Canadiens à la guerre d'Espagne*, mémoire de maîtrise, UQAM, 2004.

Glazebrook, G.P de T., *A history of Canadian External Relations volume II In the Empire and the World 1914-1939*, The Carleton Library, McClelland and Stewart Limited, 1966.

Hamelin, Jean, Gagnon, Nicole, *Histoire du catholicisme québécois. Le XXème siècle*, Tome 1 : 1898-1940, Boréal Express, 1984.

Hébert, Jacques, *Duplessis, non merci!*, Montréal, Boréal, 2000.

Hermet, Guy, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Éditions du Seuil, mars 1989.

Hoar, Victor, Reynolds, Mac, *The Mackenzie-Papineau Battalion, The Canadian Participation in the Spanish Civil War*, Toronto, The Copp Clark Publishing Company, 1969.

Jones, Richard, *L'idéologie de l'Action catholique. 1917-1939*, PUL, Québec, 1974.

Lamonde, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-1929*, volume 2, Montréal, Fides, 2004.

Laurin, Lucie, « Communisme et liberté d'expression au Québec : la loi du cadenas, 1937-1957 », dans Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur (Études québécoises), 1989.

Lévesque, Andrée, *Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, 1984.

Levinson, Art., *Montreal's Response to the Spanish Civil War*, mémoire de maîtrise, Université Concordia, 1976.

Linteau, Paul André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude, *Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la crise (1867-1929)*, Tome 1 et 2, Montréal, Boréal, 1989.

MacFarlane, John, *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.

Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977.

Nadeau, Jean-François, *Robert Rumilly, l'homme de Duplessis*, Montréal, Lux, 2009.

Orwell, Georges, *Hommage à la Catalogne (1936-1937)*, traduit de l'anglais par Yvonne Davet, Paris, Gallimard, 1955.

Paquin, Stéphane, Beaudoin, Louise, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006.

Parenteau, Ian, *The Anti-fascism of the Canadian Volunteers in the Spanish Civil War*, Mémoire de maîtrise, Fredericton, Université du Nouveau-Brunswick.

Peck, Mary Beggar, *Red moon over Spain : Canadian media reaction to the Spanish Civil War 1936-1939*, Ottawa, Steel Rail Publishing, 1988.

Rouillard, Jacques, *L'expérience syndicale au Québec. Ses rapports avec l'État, la Nation et l'opinion publique*, Montréal, VLB, 2008.

Roy, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988.

Rumilly, Robert, *Histoire de la province de Québec ; Chute de Taschereau*, Vol. 35, Montréal, Fides, 1966 ; *Histoire de la province de Québec ; L'autonomie provinciale*, Vol. 36, Montréal, Fides, 1966.

Seager, A., Thompson, J.H., *Canada 1922-1939 Decades of discord*, McClelland and Stewart Limited, 1985.

Tanguay, Marie-Eve, *La pensée d'Edmond Turcotte, éditorialiste au journal Le Canada*, Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal, 2007.

Thomas, Hugh, *The Spanish Civil War 1931-1939*, New York, Modern Library, 2001.

Vigod, Bernard, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996.

Vincentcartier, Georges, *Histoire des idées au Québec. Des troubles de 1837 au référendum de 1980*, Montréal, VLB, 1983.

2.2 Articles

Désy, Caroline, «Fascisme et anti-fascisme autour de la guerre civile espagnole dans le Québec des années trente», *Bulletin d'histoire politique*, volume 9, no 2, hiver 2001, p. 22-29.

Gazaille, Jean-François, *Histoire de propagande*, Bulletin d'histoire politique, Association québécoise d'histoire politique, volume 12, numéro 1, p. 235-246.

Martin, Richard, « Le Congrès des métiers et du travail et la guerre civile espagnole », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume XX mars 1980, volume 33, numéro 4, p. 575-581.

Pomeyrols, Catherine, *Le Devoir et la guerre d'Espagne : Les usages de la référence française*, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 58, hiver 2005, p. 347-387.

Rouillard, Jacques, «Haro sur le fascisme : La fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, 1938», *The Canadian Historical Review*, LXXI, 3, 1990, p. 346-374.

-----, *Vingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois. Quelques acquis de la recherche*, dans Yves Roby et Nive Voisine, *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Québec, PUL, 1996.

-----, «Duplessis : le Québec vire à droite», dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis. Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997.

-----, « La Révolution tranquille, rupture ou tournant », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, volume 32, numéro 4, hiver 1998, p. 23-49.

St-Amant, J-C, « La propagande de l'École Sociale Populaire en faveur du syndicalisme catholique, 1911-1949 », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, volume 32, septembre 1978, 203-208.